



**Groupe de
Recherche
Action Droits
de l'Enfant
Mali**

Faladié Extension, Nord-Est de l'ONAP route de Sénou -
Tél. : BKO 21730082 Ségou 21 72 99 95 – Fana : 44 41 04
56 –San :76-15-20-55
Site Web : www.gradem.org
Email : gradem@gradem.org

BAMAKO – MALI

Signataire de l'Accord-cadre
n°001506 du 24-10-2018 avec l'Etat

RAPPORT D'ÉVALUATION FINALE EXTERNE
DU PROJET – P5308
**PROFESSIONALISATION ET MISE EN RESEAU DES
ACTEURS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE DE L'ETAT
ET DE LA SOCIETE CIVILE AU MALI**
DE L'ONG GRADEM.

Rapport Final

Bamako, Octobre 2023

Partenaires techniques et financiers :



Présenté par :

Cabinet d'Etudes et de Stratégies pour le Développement (CESDEV-Consulting)

RC N° MA.BKO.2021.B.12537 – NIF: 081140197M - Sotuba ACI, Rue du Cimetière, Immeuble Station Songho- Bamako (Mali)

Tél. (223) 76 44 65 32 / 66 76 61 60 E-Mail: cesdevconsulting@gmail.com

Site web: <https://cesdevconsulting.wixsite.com/cesdev---consulting>

Table des matières

	Pages
Table des matières	3
Liste des figures et des tableaux	5
Liste des abréviations.....	6
Résumé.....	7
Contexte général.....	7
Projet et évaluation menés.....	7
Principales constatations et conclusions	7
Principales recommandations.....	8
Leçons apprises	8
1. Introduction.....	9
1.1 Objet de l'évaluation	9
1.2 Motif et objectif de l'évaluation	9
1.3 Mission d'évaluation	11
2. Approche méthodologique	12
2.1 Méthodologie d'évaluation	12
2.2 Évaluation critique	14
3. Conditions générales.....	15
3.1 Conditions générales, problèmes et potentiels au début de l'action de développement et changements importants au cours de celle-ci	15
3.2 Présence et activités d'autres acteurs	18
3.3 Risques pour la réussite de l'action de développement	18
4. Evolution de la performance du promoteur et de ses partenaires.....	19
4.1 Qualification du personnel	19
4.2 Autres changements au sein du promoteur et des partenaires de mise en œuvre	19
5. Efficacité en matière de politique de développement.....	19
5.1 Pertinence	20
5.2 Efficacité	24
5.3 Efficience	31
5.4 Effets supérieurs en matière de politique de développement	33
5.5 Durabilité	35
6. Questions transversales	39
6.1 Thèmes transversaux de la politique de développement	39
6.2 Le cas échéant, contribution aux objectifs organisationnels du bénéficiaire de la subvention	39
7. Conclusions et recommandations	39
7.1 Conclusions	39
7.2 Recommandations	40
7.3 Conclusions générales/Lessons Learned	41
Les Annexes.....	41
A1 - Termes de référence	41
A2 - Déroulement et calendrier de l'évaluation	45
A3 – Listes indicatives de personnes interviewées/participantes	46
A4 – Guides/Questionnaires de collecte des données/d'informations	46

Liste des figures et des tableaux

Tableaux et figures	Pages
Tableau 1 : Niveau d'atteinte de l'objectif principal (Outcome) du projet	15
Tableau 2 : Listes des ONG Partenaires de GRADEM	18
Tableau 3 : Appréciation de la pertinence du projet par les bénéficiaires	20
Tableau 4 : Analyse des forces et des insuffisances de la conception du projet	22
Tableau 5 : Analyse des forces et des insuffisances des approches/stratégies d'intervention du projet	22
Tableau 6 : Niveau d'atteinte des indicateurs du sous- objectif 1 du projet	27
Tableau 7 : Niveau d'atteinte des indicateurs du sous- objectif 2 du projet	28
Tableau 8 : Niveau d'atteinte des indicateurs du sous- objectif 3 du projet	28
Tableau 9 : Niveau d'atteinte des indicateurs du sous- objectif 4 du projet	29
Tableau 10 : Appréciation de l'efficacité du projet par les cibles	29
Tableau 11 : Répartition du budget	32
Tableau 12 : Niveau d'exécution du budget	33
Tableau 13 : Evaluation rapide de la maturité des coopératives et associations	37
Graphique 1 : Taux de réalisation de l'objectif spécifique (Outcome) du Projet	17
Graphique 2 : Appréciation de la pertinence du projet par les bénéficiaires	21
Graphique 3 : Appréciation de l'efficacité du projet par les cibles	30
Graphique 4 : Répartition du budget du projet	32
Encadré 1 : Echantillon cible totale touchée par l'évaluation	14
Encadré 2 : Activités réalisées du projet	25

Liste des abréviations

ADAC	Association pour le Développement et l'Appui aux communautés
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AMO	Assurance Maladie Obligatoire
APSEF	Association pour la promotion et l'Epanouissement de la Famille
BM	Brigade des Mœurs
BMZ	Coopération allemande
CAD	Comité d'Aide au Développement
CADBE	Charte Africaine des Droits et du bien-être de l'enfant
CAFO	Coordination des Associations et ONG Féminines
CAP	Centre d'Animation Pédagogique
CDE	Convention Relative aux Droits de l'Enfant
CGS	Comité de Gestion Scolaire
CNLTE	Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants
COMADE	Coalition Malienne pour les Droits de l'enfant
EI	Entretien Individuel
FGD	Focus- Group de Discussion
GRADEM	Groupe de Recherche Action, Droits de l'Enfant au Mali
INPS	Institut de Prévoyance Sociale
JFAM	Jeunes Filles Aides- Ménagères
KIRA	Kinderrechte Afrika
OCB	Organisation Communautaire de Base
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OIT	Organisation Internationale du Travail
PANETEM	Plan Action National pour l'Elimination du Travail des Enfants
PNLTE	Programme National de Lutte contre le Travail des Enfants
SLPFEF	Service local de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
SOLIAM	Solidarité en faveur des Aides Ménagères

Résumé

Contexte général

Depuis 2012, le Mali traverse une période difficile. L'Etat est déstabilisé par des attaques des groupes terroristes et deux coups d'Etat successifs en août 2020 et mai 2021). L'embargo de la CEDEAO qui s'en est suivi n'a pas facilité l'amorce du développement.

Projet et évaluation menés

Dans ce contexte défavorable aux droits des enfants, le GRADEM met en œuvre un projet intitulé « *Professionnalisation et mise en réseau des acteurs de la protection de l'enfance de l'Etat et de la société civile au Mali* ». Ce projet est cofinancé par la coopération allemande (BMZ) et Kinderrechte Afrika e. V. (KiRA). Il est mis en œuvre depuis le 1^{er} décembre 2020 dans neuf communes rurales de trois régions (Koulikoro, Ségou et San) et dans six communes du District de Bamako. Le projet est centré sur le renforcement de compétences de 100 groupes et organisations d'enfants et de jeunes très actifs et dynamiques, permettant ainsi à leurs membres de professionnaliser leur travail, et ceci avec le soutien de 300 acteurs adultes de la protection de l'enfance de l'Etat et de la société civile dont la Coalition Malienne pour les Droits de l'Enfant (COMADE). L'objectif est que les groupements/organisations d'enfants et de jeunes jouent un rôle plus actif dans la protection des droits de leurs membres dans l'avenir.

Le projet devant prendre fin le 30 novembre 2023, une évaluation finale a été réalisée par un consultant externe afin d'apprécier les objectifs atteints, les résultats obtenus et l'impact créé du projet. L'évaluation a eu lieu à partir du 15 septembre 2023 et a appliqué une approche très participative, impliquant les groupes cibles et les partenaires du projet. Ses principaux résultats et conclusions sont présentés résumés ci-dessous.

Principales constatations et conclusions

L'objectif du projet a été atteint et la plupart des objectives spécifiques même dépassés. Un nombre d'enfants et de jeunes nettement plus élevé qu'attendu au départ (10.428 dont 65% des filles au lieu de 5.000 dont 60% des filles) a participé activement au projet. Il en va de même pour le nombre de groupements d'enfants et de jeunes (85 au lieu de 8) qui ont intégré le cadre de concertation régional respectif de la Coalition Malienne pour les Droits de l'Enfant (COMADE) à Bamako, Koulikoro, Ségou, San) et qui sont désormais des alliés forts lorsqu'il s'agit de promouvoir et mettre en œuvre les droits de l'enfant. En effet, des transformations appréciables ont pu être générées dans les zones d'intervention du projet :

- La connaissance des droits de l'enfant, de la citoyenneté responsable, le devoir d'agir pour une bonne gouvernance locale et de la protection de l'enfant par les enfants, les enseignants, les communautés ;
- Les groupements d'enfants/jeunes et de pionniers existent et disposent d'un Code de conduite pour la bonne promotion et protection des droits de l'enfant ;
- Les enfants ont appris à s'exprimer et développent une confiance en soi
- La participation des groupements d'enfant aux différents cadres de concertation de la protection de l'enfant de leur localité et leurs avis sont pris en compte.
- La réduction accrue des conflits par la mise en place de comités de paix dans les villages ; cohésion sociale, surtout dans le couple, suite à la communication non violente ;
- La forte réduction du mariage d'enfant ;
- Les enseignants appliquent le dialogue avec les élèves plutôt que de les frapper ou les insulter ;
- La prévention de la sauvegarde environnementale par l'installation de bosquets, via la plantation d'arbres par les enfants dans les zones d'intervention.
- La capitalisation des thèmes d'information et de sensibilisation des enfants sur leurs droits, devoirs et la gestion des conflits par le dialogue dans un référentiel éducatif avec des commentaires et des jeux.

- L'existence de personnel formé dans les villages et quartiers (les encadreurs, les enseignants, les pionniers, etc.) ;
- L'enregistrement des enfants à l'état civil (accès à l'acte de naissance) ;
- Suivi scolaire effectué par les parents ;
- Réduction de la violence dans l'éducation familiale ;

De l'analyse que nous avons portée sur les données collectées, nous en concluons que les actions et approches développées ont été pertinentes. Le projet a également prouvé son efficience en ce qui concerne la relation entre différentes activités, les ressources disponibles et les résultats prévus. Les résultats sont excellents par rapport aux coûts et il aurait été difficile d'obtenir les résultats similaires par d'autres moyens, à un coût moins élevé et dans les mêmes délais. Les activités menées correspondent au document de projet en terme quantitatif et en terme qualitatif. Enfin, GRADEM a noué de très bonnes relations de collaboration avec d'autres organisations afin de mener des activités communes ou complémentaires pour la réussite du projet et la meilleure protection des enfants.

Principales recommandations

A l'issue de l'évaluation, nous formulons les recommandations principales suivantes :

- Poursuivre l'animation des groupements d'enfants dans les zones d'intervention pour leur pleine participation aux questions concernant les enfants ;
- Appuyer et orienter la COMADE vers l'organisation et le pilotage des cadres de concertation au niveau très local (commune, villages) ;
- Etendre la participation de tous les enfants aux cadres de concertations, au de-là des enfants qui sont dans les clubs d'enfants ;
- Poursuivre/organiser des campagnes d'alphabétisation thématique continue à l'endroit des jeunes filles aides- ménagères (JFAM) pour qu'elles sachent lire et écrire ;
- Etendre le projet à de nouvelles localités, et faire des actions moyennes supplémentaires de renforcement de la durabilité dans les localités actuelles.

Leçons apprises

A l'issue du processus d'évaluation, les principaux enseignements ci-après ont été tirés:

- L'implication et la responsabilisation des enfants eux-mêmes est une bonne option pour la protection des enfants et la réduction des abus sur eux ;
- Le renforcement de capacités technique et matériel (outils et manuel sur les droits de l'enfant) permettent aux communautés de connaître et de s'engager pour un mieux respect des droits de l'enfant dans leur localité. Ainsi qu'à la réalisation des actions d'éducation aux droits de l'enfant, à la gestion pacifique des conflits et de prise de mesures pour renforcer l'environnement protecteur des enfants.
- Le renforcement des enseignants sur les droits de l'enfant contribue de manière considérable à la transformation de l'école en environnement plus protecteur de l'enfant, et une bonne qualité des pratiques de classe et des apprentissages respectueux de l'enfant ;
- L'appui sur des ressources locales et l'adaptation des stratégies aux réalités locales provoquent une adhésion généralisée au projet et constituent des stratégies de succès des interventions.
- L'utilisation de la langue locale comme moyen de communication, nécessitant la transcription des supports et documents de travail.

1. Introduction

1.1 Objet de l'évaluation

L'évaluation a porté sur le projet : « **Professionnalisation et mise en réseau des acteurs de la protection de l'enfance de l'Etat et de la société civile au Mali** » mis en œuvre par le GRADEM, pour la période allant du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2023 dans les Régions de Bamako, Koulikoro, Ségou et San au Mali. Il est soutenu par l'appui financier du BMZ et de KiRA.

Le projet s'adresse à des **groupes cibles directs** constitué par :

- Les groupements d'enfants/jeunes scolarisés du milieu rural (organisations d'enfants ou de jeunes) ;
- Les groupements de pionniers ;
- Les jeunes filles en mobilité, travailleuses domestiques des espaces d'éducation à Bamako ;
- Les encadreurs des groupements d'enfants ;
- Les agents des services étatiques de promotion et de défense des droits de l'enfant.

L'objectif global (impact) du projet est : « Les groupes et organisations d'enfants et de jeunes contribuent, ensemble avec des acteurs adultes de la protection de l'enfance, à une protection plus efficace des droits des enfants au Mali ».

L'objectif spécifique (Outcome) du projet est : « À Bamako et dans les régions de Koulikoro, Ségou et San, un total de 100 groupes et organisations d'enfants et de jeunes professionnalisent leur travail avec le soutien de 300 acteurs adultes de la protection de l'enfance de l'État et de la société civile ». Cet objectif (outcome) est décliné en 04 sous-objectifs (output) :

- **Output 1** : Les connaissances et les capacités de mise en œuvre des normes nationales de protection des enfants contre la violence, l'exploitation et les pires formes de travail ont été renforcées chez 10300 enfants, 200 acteurs de la société civile et 100 agents de l'État.
- **Output 2** : Dans chaque région de projet, 25 groupes d'enfants et de jeunes sont conscients des avantages qu'il y a à travailler ensemble et avec d'autres acteurs de la protection de l'enfance pour promouvoir et mettre en œuvre les droits de l'enfant et peuvent mettre cela en pratique.
- **Output 3** : Les encadreurs et membres de 100 OSC d'enfants dans la zone du projet sont en mesure de promouvoir un environnement protecteur des droits de l'enfant, même dans des situations de crise.
- **Output 4** : Le partenaire local GRADEM est renforcé dans ces compétences et établit une présence durable dans une autre région de projet au Mali.

1.2 Motif et objectif de l'évaluation

1.2.1 Contexte de l'évaluation

Depuis 2012, le Mali traverse une période difficile à cause de la déstabilisation de l'Etat par des attaques des groupes terroristes et aussi par deux coups d'Etat. Le gouvernement durant cette période a été renouvelé plus de huit fois, tous de très courte durée. L'embargo de la CEDEAO n'a pas facilité l'amorce du développement. L'insécurité qui en 2012 était uniquement centrée dans le Nord du Mali, a gangrené tout le pays, malgré la présence des forces de Nations Unies (plus 11.000 militaires).

Malgré cette situation, le GRADEM met en œuvre un projet intitulé « Professionnalisation et mise en réseau des acteurs de la protection de l'enfance de l'Etat et de la société civile au Mali ». Ce projet est co-financé par la coopération allemande (BMZ) et Kinderrechte Afrika

e. V. (KiRA) – organisation partenaire de longue date de GRADEM. Le projet a commencé le 1^{er} décembre 2020 et sera clôturé le 30 novembre 2023. Il est mis en œuvre dans neuf communes rurales de trois régions (Koulikoro, Ségou et San) et dans six communes du District de Bamako. Le projet est centré sur le renforcement de compétences de 100 groupes et organisations d'enfants et de jeunes très actifs et dynamiques, permettant ainsi à leurs membres de professionnaliser leur travail, et ceci avec le soutien de 300 acteurs adultes de la protection de l'enfance de l'État et de la société civile dont la Coalition Malienne pour les Droits de l'Enfant (COMADE). L'objectif est que les groupements/organisations d'enfants et de jeunes jouent un rôle plus actif dans la protection des droits de leurs membres dans l'avenir. Les essentiels dudit projet sont présentés en annexe 1 (qui a été mis à disposition après signature du contrat d'évaluation).

Le projet prévoit une évaluation externe à sa fin (30 novembre 2023).

1.2.2 Objectif de l'évaluation

Objectif général : *Le but* de l'évaluation est d'apprécier les objectifs atteints, les résultats obtenus et l'impact créé du projet P5308 réalisé.

Objectifs spécifiques : *Les objectifs* sont de :

- Déterminer dans quelle mesure les activités du projet mises en œuvre ont permis d'atteindre les objectifs (indicateurs) du projet ;
- Évaluer si et quel impact la réalisation du projet a eu sur les groupes cibles ;
- Évaluer les approches stratégiques et méthodologiques du GRADEM utilisées ;
- Évaluer les forces et les faiblesses de GRADEM en tant qu'organisation de mise en œuvre.

1.2.3 Questions centrales de l'évaluation

Il s'agira d'identifier, analyser et apprécier :

- le nombre de bénéficiaires et les appuis/prestations de service réalisés ;
- le degré de réalisation des objectifs du projet à travers l'atteinte des indicateurs ;
- les stratégies et approches mises en œuvre dans le cadre du projet (par rapport à leur impact durable au bénéfice des enfants et à leur réalisabilité) ;
- le système d'accompagnement et de suivi des groupements d'enfants et de jeunes dans les villages (par rapport à leur efficacité, efficacité, pertinence, durabilité) ;
- le système de capitalisation des expériences ;
- la performance de l'équipe du projet ;
- la gestion et l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières (par rapport coût/bénéfice, qualité/quantité des infrastructures, équipements, utilisation des fonds, etc.)

Les questions clés à répondre sont les suivantes :

- Le projet a-t-il permis d'atteindre le but, les objectifs et les résultats prévus ?
- Le projet était-il pertinent et adapté pour rester pertinent pour les bénéficiaires ciblés ?
- Le projet a-t-il été exécuté de manière efficace ?
- Quel a été l'impact du projet ?
- Quels ont été les défis, les enseignements et les meilleures pratiques tirés du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il Planifié et pris des mesures pour obtenir des résultats durables ?
- Quelles sont les recommandations en vue de la pérennisation et, le cas échéant, de la multiplication de l'action et notamment de la promotion de la participation des enfants/jeunes ?

1.3 Mission d'évaluation

1.3.1 Période et déroulement de l'évaluation

Le processus de l'évaluation s'est déroulé courant les mois de septembre et octobre 2023. Il a été fait à travers plusieurs étapes :

- La réunion de cadrage : C'était une réunion de prise de contact (15 septembre 2023) avec les responsables du GRADEM afin d'harmoniser nos compréhensions des termes de références de la mission, de recueillir des attentes, et d'affiner le planning des activités d'évaluation.
- Recueil et exploitation de la documentation sur le projet : Il a été continu en fonction des besoins de documentation disponible, ce, à partir déjà de la réunion de cadrage où nous avons commencé à collecter des documents déjà disponibles.
- Développement des outils de collecte de données et informations : il a consisté (entre le 16 et le 18 septembre 2023), en la conception des différents outils en fonction des cibles et des informations recueillies de la revue documentaire. Ils ont été soumis au GRADEM pour observations afin d'arriver à leur validation (21 septembre) pour être utilisables sur le terrain.
- Préparation et réalisation de la formation des enquêteurs/trices : Entre le 23 et le 27 septembre, les enquêteurs identifiés ont été formés sur les outils et leurs utilisation pratique sur le terrain. A cet effet, des exercices de pré-test et aussi de traduction en différentes langues locales (Bamanankan, Bomou) ont été effectués. Ce fut aussi l'occasion d'étudier les notions de base sur la protection, la participation de l'enfant et la citoyenneté, ainsi que les qualités d'un bon enquêteur.
- Collecte de données/informations sur le terrain (Koulikoro, Ségou, San et Bamako) : Elle a été faite du 24 septembre au 03 octobre 2023 auprès des cibles avec les outils et les méthodes adaptés à chacune d'elles, auprès de l'équipe du projet, sur le terrain auprès des groupements d'enfants, pionniers, coopératives, services techniques, élus, la COMADE.
- Saisie, Traitement et analyse des données, production de rapports : Ils sont intervenus à la suite de la collecte des informations auprès des différents acteurs.

Le processus de déroulement de l'évaluation a concerné l'ensemble des zones d'intervention du projet, à savoir, les régions de Koulikoro, San, Ségou et Bamako, avec un échantillon représentatif de bénéficiaires.

1.3.2 Composition et indépendance de l'équipe d'évaluation

La collecte des données a commencé le 23 septembre à Fana dans la région de Koulikoro et a pris fin le 03 octobre 2023 à Bamako. Quatre équipes composées chacune de deux enquêteurs (dont une femme) ont sillonné les régions de San, Ségou, Koulikoro (Fana) et le District de Bamako pour la collecte des données. Elles étaient supervisées par un superviseur.

Tout au long de l'évaluation, l'équipe a fait son travail de collecte, d'analyse en toute indépendance dans le but de se rapprocher plus des évidences de façon objective.

Les enquêteurs—ces, ayant été formés se sont vite familiarisés avec les outils et ont bien menés la collecte des données sur le terrain sous la supervision du superviseur. Pour le suivi de la qualité et le déroulement, un groupe WhatsApp a été créé pour que toutes les parties puissent suivre en temps réel les différentes étapes de la collecte des données sur le terrain, faire des remarques, poser des questions, partager des documents.

1.3.3 Participation des partenaires et des groupes cibles à l'évaluation

A cette évaluation, les partenaires clés du GRADEM et les groupes cibles, ont participé.

a) Les partenaires :

Les partenaires ont participé à travers des Entretiens Individuels (EI). Il s'agit de :

- les mairies ;
- les CAP et enseignants ;
- la Brigade des Mœurs ;
- la CNLTE ;
- le SLPFEF ;
- et la COMADE.

Ils ont tous répondu aux différentes questions et ont formulé des recommandations.

b) Les groupes cibles :

Ils ont tous participé à travers des Focus-Group. Ce sont :

- groupements d'enfants/jeunes ;
- Groupements de pionniers ;
- groupes de Jeunes Filles Aides Ménagères (JFAM) ;
- les encadreurs ;
- coopératives, encadreurs et leaders communautaires ;
- les autorités communales (maires et conseillers) ;
- Autorités traditionnelles (Chefs de villages et Conseillers).

Ils ont également tous répondu aux différentes questions et ont formulé des recommandations.

1.3.4 Facteurs externes influençant la réalisation de l'évaluation et leurs conséquences

Pendant le processus d'évaluation, aucun facteur majeur n'a empêché le déroulement normal des activités d'évaluation.

Toutefois, au cours de la collecte, des événements sociaux, comme :

- Le mariage dans la localité de Ségou (village de Sirakoro) n'a pas permis la rencontre avec un groupement de femmes, même si celui des enfants a pu participer aux échanges.
- La situation sécuritaire dans les régions de Koulikoro et San nous ont justifié l'adaptation de l'approche. Si à Koulikoro le nombre de villages ciblés a connu une légère réduction, à San, le superviseur n'a pu se rendre dans certaines localités. Le choix a aussi été fait de recruter des enquêteurs sur place pour les zones d'insécurité.
- Pour la période d'hivernage, certaines routes étaient presque impraticables.
- Le début de la rentrée scolaire n'a pas permis de rencontrer le directeur du CAP à Ségou.

Ces facteurs externes n'ont pas été importantes à tel point de rendre impossible le déroulement des enquêtes sur le terrain.

2. Approche méthodologique

2.1 Méthodologie d'évaluation

2.1.1 Approche méthodologique et outils

Le choix méthodologique est une phase cruciale pour une évaluation. Ainsi, pour la réalisation de cette évaluation finale, CESDEV-CONSULTING a utilisé une approche mixte notamment un volet quantitatif et qualitatif de façon participative couplée à une revue documentaire.

La démarche participative a consisté à associer et à impliquer les différentes parties prenantes dans les différentes phases du processus en fonction de leur rôle d'orientation, de facilitation

du processus et de validation des résultats. Ainsi, une concertation dynamique et continue a été entretenue tout au long du processus de réalisation de la mission.

L'évaluation a couvert les zones d'intervention du projet à savoir :

- 17 villages dans la région de Ségou ;
- 09 villages d'intervention Région de San ;
- 39 villages (avec 4 espaces JFAM à Kati) dans la région de Koulikoro et
- 06 communes (avec 37 espaces d'éducation, dont 10 espaces pionniers et 27 espaces JFAM) dans le District de Bamako.

De cette zone d'intervention, l'évaluation a concerné **l'échantillon** suivant :

- 08/17 villages dans la région de Ségou ;
- 06/09 villages dans la région de San ;
- 08/39 villages dans la région de Koulikoro et
- 03/06 communes dans le District de Bamako.

Type et Période d'évaluation :

Une évaluation transversale descriptive a été réalisée à travers des enquêtes aux niveaux communautaires, structures techniques, écoles, groupements d'enfants, coopératives, autorités traditionnelles et municipales. Elle a été conduite en 30 jours ouvrables (pendant 6 semaines) du 15 septembre au 31 octobre 2023.

Population d'étude :

Les cibles de l'étude furent :

- Les enfants/jeunes scolarisé(e)s ou non, des groupements d'enfants (140 enfants) ;
- Les groupements de pionniers-ères (20 enfants) ;
- Les coopératives (21 coopératives) ;
- Les Enseignant(e)s (06 enseignants) ;
- Les Elu(e)s municipaux (08 Maires) ;
- Les autorités traditionnelles villageoises (08 Chefs de village et conseillers) ;
- Les services de la gendarmerie/ police (03 agents) ;
- Les services techniques de l'éducation de l'Etat (04 CAP) ;
- La COMADE (02 responsables), la SLPFEF (04 responsables), DNPFEF (02 responsables), la CNLTE (02 responsables) et
- L'équipe de gestion du projet (04 personnes + le responsable financier).

Encadré 1 : Cibles totales touchées par l'évaluation

Cibles totales touchées	
Hommes	158
Femmes	252
Garçons	75
Filles	85
TOTAL	570

Catégories touchées	
Adultes	410
Enfants	160
Total	570

Méthodes utilisées :

Pour la réalisation de cette évaluation, conformément aux indicateurs du cadre de mesure des résultats et des termes de références, CESDEV-CONSULTING a utilisé les méthodes de collecte des données à travers les étapes suivantes :

- Une revue documentaire des documents du projet et les rapports clés ;
- Une collecte des données qualitatives via les Focus- groups auprès des enfants/jeunes (es) scolarisées et non des groupements, les membres des Coopératives ; des autorités

- traditionnelles ; des membres de la communauté ;
- Un entretiens semi-structurées auprès des structures étatiques (CAP, SLPFEF, CNLTE) ; Directeurs d'écoles et enseignants ; la COMADE, à l'aide d'un questionnaire semi- structuré ;
 - Une collecte des données quantitatives auprès des services de protection (gendarmerie, police), les membres des Coopératives ;
 - Une observation directe dans les groupements d'enfants, espaces d'éducation et coopératives.

Pour ce faire des outils adéquats que sont des Guides de discussion au cours des focus-groups de discussion (FGD) et des questionnaires d'entretien au cours des entretiens individuels (EI) ont été élaborés et administrés auprès des bénéficiaires.

Tenant compte de la spécificité du travail avec les enfants, une méthode appropriée a été développée à travers l'outil "Feu tricolore" qu'on a été combiné au "Jeu". Aussi, nous avons veillé à développer des questions enfants, limitées en nombre et pouvant être administrées au cours de jeux dans un temps acceptable pour les enfants.

2.1.2 Mesures prises pour assurer la protection de l'intervenant

Tout le processus terrain, partant de la formation à la collecte des données auprès des cibles, a pris en compte la protection et la sécurité des acteurs à différents niveaux.

Chaque activité avec les groupements d'enfants et de pionniers a été totalement respectueuse de leur protection en les maintenant dans un environnement plus protecteur. Par conséquent, nous avons tenu à respecter la politique de protection du GRADEM, et avons signé le Code de conduite. Les séances de jeux avec les enfants ont été faites à découvert sous les yeux de personnes adultes en des lieux accessibles facilement (sous l'arbre, dans la cour de l'école ou dans la cour du Chef de village selon le cas).

Les localités cibles qui ont reçu le passage de l'équipe d'évaluation furent celles ayant un niveau suffisamment acceptable de sécurité pour les différentes parties, surtout dans les régions de Koulikoro et San. C'est ainsi que nous avons tenu à suivre continuellement l'évolution sécuritaire des zones avec les équipes du projet.

2.2 Évaluation critique

2.2.1 Adéquation et limites de l'approche méthodologique

L'approche méthodologique que nous avons développée a été pertinente et adaptée aux groupes cibles enquêtés, en fonction de chaque catégorie. Le niveau d'imprégnation des cibles du projet a facilité la fourniture des éléments de réponse aux questions de discussion par les différentes catégories.

L'option de tester les outils pendant la formation des enquêteurs et aussi sur le terrain a permis de lever quelques limites des outils.

Les méthodes développées avec les enfants à travers le jeu, a été bien appréciée et a emporté leur forte adhésion à l'activité de collecte des données.

La bonne connaissance du terrain par les équipes d'enquête et l'introduction faite par les animateurs et animatrices du projet ont facilité l'organisation et le déroulement pratique des visites de terrain (choix des acteurs et cibles à rencontrer).

Cependant, la période de l'évaluation a coïncidé avec les vacances scolaires et le début de la rentrée scolaire, ou encore certaines foires hebdomadaires. La mobilisation des cibles a donc été la contrainte majeure dans seulement quelques localités, qui a été minimisée par les

efforts des agents du projet. Aussi, faudrait-il signaler que certains responsables de services étatiques ont été renouvelés ; d'où, les nouveaux en fonction n'étaient généralement pas à mesure de fournir les informations escomptées, mais ont bénéficié de l'appui de responsables permanents qui ont suivi tout le déroulé du projet.

3. Conditions générales

3.1 Conditions générales, problèmes et potentiels au début de l'action de développement et changements importants au cours de celle-ci

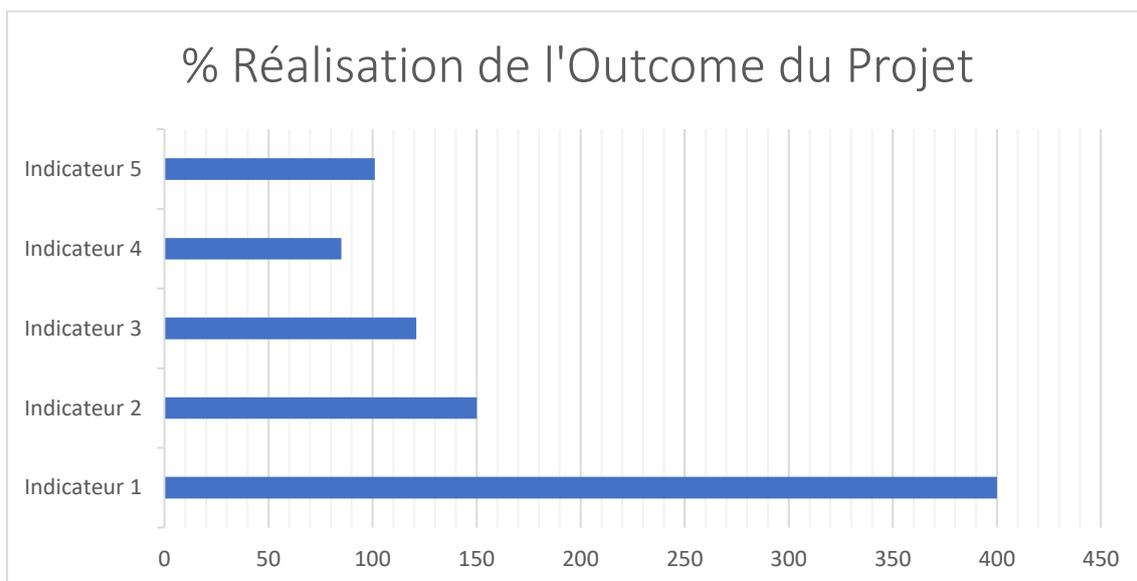
Dans l'ensemble, les enquêtes révèlent que les activités et les résultats du projet permettent de réaliser les objectifs spécifiques. Jusqu'à la finalisation de la présente évaluation, l'objectif principal du projet était atteint à 100%. On remarque que seulement le nombre de cadre de concertation trimestrielle prévu pour l'année n'a pas encore été totalement réalisé et doit se poursuivre selon la planification courant le second semestre. Beaucoup d'autres indicateurs attendus ont été bien dépassés. Et de notre appréciation, d'ici la fin du 2^e semestre les résultats et objectifs seront pleinement atteints.

Tableau 1 : Niveau d'atteinte de l'objectif principal (Outcome) du projet

Objectif de projet (Outcome) : À Bamako et dans les régions de Koulikoro, Ségou et San, un total de 100 groupes et organisations d'enfants et de jeunes professionnalisent leur travail avec le soutien de 300 acteurs adultes de la protection de l'enfance de l'État et de la société civile.		
<i>Situation initiale (avant le projet)</i> <i>(Quantitatif & qualitatif)</i>	<i>Situation à la fin du projet</i> <i>(Quantitatif & qualitatif)</i>	<i>Situation actuelle du projet</i> <i>(Quantitatif & qualitatif)</i>
Indicateur 1 : A Bamako et dans les régions de projet, il existe des cadres de concertation régionaux, composés des acteurs étatiques et des organisations des droits de l'enfant, qui traitent les questions relatives aux droits de l'enfant. Presque pas d'organisations d'enfants qui y participent à part le parlement des enfants.	Dans chaque région de projet (Bamako, Koulikoro, Ségou, San), au moins deux groupements d'enfants intègrent et participent régulièrement aux cadres de concertation régionale respectif et réunions de ce cadre.	Dans chaque région du projet presque tous les groupements d'enfants encadrés (au moins 8 par région) ont intégré le cadre de concertation régional et participent régulièrement aux rencontres trimestrielles du cadre. A Koulikoro : 32/39 A Bamako : 30/33 A Ségou : 15 /18 A San : 08/10
Indicateur 2 : Les enfants et les jeunes sont rarement impliqués dans les processus de consultation et/ou de décision les concernant. Ils ne sont pas représentés dans les équipes de coordination de ces cadres et leurs propositions d'actions reçoivent peu d'attention.	Dans toutes les régions, les propositions d'actions faites par les groupes et organisations d'enfants et de jeunes sont prises en compte dans le cadre de concertation régional respectif. Dans 2/4 cadres de concertation, des enfants/jeunes font même partie de l'équipe de coordination du cadre et participent donc à tout	Dans toutes les régions, les groupes et organisations d'enfants et de jeunes proposent leurs initiatives à l'occasion de la coordination des actions de synergie que le cadre de concertation régional respectif prend en compte. Dans 4/4 cadres de concertations, des enfants/jeunes sont représentés dans l'équipe de coordination, participent effectivement aux rencontres du cadre de concertation et sont responsabilisés en fonction de leurs potentiels dans la mise

	processus de consultation et de décision.	en œuvre pratiques des actions communes.
Indicateur 3 : Très peu d'OSC locales de protection des droits de l'enfant disposent d'un document de politique de protection de l'enfant et d'un personnel formé pour son suivi.	100/100 des groupements d'enfants (OSC) disposent des éléments d'une politique de protection de l'enfant et 70/100 OSC les met en œuvre avec l'appui d'un point focal désigné et formé à cette fin.	100/100 des groupements d'enfants (39/39 à Koulikoro, 33 /33 à Bamako, 18/18 à Ségou et 10/10 à San) disposent d'un code de conduite (un élément d'une politique de protection de l'enfant) et mettent celui-ci en pratique pour leur sécurité et celle des enfants dans leurs communautés avec l'accompagnement des encadreurs et l'appui du point focal de la COMADE.
Indicateur 4 : Les actions de plaidoyer des groupes d'enfants et de jeunes (OSC) ont peu d'impact du fait d'absence de coopération coordonnées et des synergies existantes seulement ponctuellement.	Dans chaque région de projet, 25 groupes d'enfants et de jeunes travaillent ensemble (sont mis en réseau) et renforcent la protection de l'enfance au niveau régional par des mesures de plaidoyer communes (au moins une action conjointe par an des membres du cadre de concertation régional).	Dans chaque région de projet, des groupes d'enfants et de jeunes (32/39 à Koulikoro, 30/33 à Bamako ,15/18 à Ségou et 8/10 à San, soit au total 85/100) travaillent ensemble (sont mis en réseau) et renforcent la protection de l'enfance au niveau régional par au moins une action de plaidoyer commune par an. En 2023, un plaidoyer conjoint a été réalisé lors du jour commémoratif du 16 juin, la journée de l'enfant africain.
Indicateur 5 : Les OSC à la base (groupements d'enfants, coopératives) actives dans les communautés du projet promeuvent le développement et, de plus en plus, la protection des enfants au niveau local. Cependant, en particulier en temps de crise, ils ne contribuent en rien à une solution pacifique des conflits (qui est nécessaire de toute urgence) et soutiennent, par exemple, par des actions concrètes, une coexistence pacifique, respectueuse et solidaire.	80/100 des groupements d'enfants dont les membres étaient formés sur les méthodes de la gestion pacifique des conflits et le concept de la citoyenneté responsable, appliquent les stratégies et les outils de communications non violentes (avec mise en place de comité de paix) et mènent au moins deux actions concrètes d'information et de sensibilisation par an dans leur localité pour promouvoir le dialogue, le vivre ensemble et la paix.	100/100 des groupements d'enfants dont les membres étaient formés sur les méthodes de la gestion pacifique des conflits et le concept de la citoyenneté responsable, appliquent les stratégies et les outils de communications non violentes. 61 parmi ces groupements d'enfants (14 à Bamako, 30 à Koulikoro, 09 à Ségou et 08 à San) mènent au moins deux actions concrètes d'information et de sensibilisation dans leurs localités pour promouvoir le dialogue, le vivre ensemble et la paix.

Graphique 1 : Taux de réalisation de l'objectif spécifique (Outcome) du Projet



Commentaires : Nous remarquons qu'à l'exception d'un seul indicateur, tous les autres indicateurs ont été atteints. Les indicateurs 1, 2 et 3 ont même largement dépassé le niveau attendu de 100%. Cela s'explique par la pertinence et l'engouement autour du projet, mais aussi, les moyens suffisants de travail mis à la disposition des équipes du projet. L'implication et la bonne participation des autorités (étatiques, traditionnelles et municipales) y est aussi pour une part. Seul l'indicateur 4 n'a été atteint qu'à 85%. La raison en est que certains groupements sont très éloignés des chefs-lieux de cercle ce qui rend difficile leur participation aux réunions régulières du cadre de concertation, d'autant plus que les frais y liés ne sont pas pris en charge.

L'intervention est importante et l'atteinte des indicateurs a généré des transformations appréciables pour les groupes cibles :

- *Du côté des enfants*, cette couche étant la plus vulnérable, les activités leur ont permis de connaître leurs droits et devoirs (y compris les rôles et responsabilités des parents, communautés et des enfants dans l'application effective des droits de l'enfant), la citoyenneté responsable, la gestion pacifique des conflits et leurs règlements par le dialogue et d'être des acteurs clés à travers des séances d'information et de sensibilisation pour la promotion et la protection des droits de l'enfant. Les sorties pédagogiques, les actions concrètes d'information et de sensibilisation sur les situations de violation des droits de l'enfant et avec les autorités locales illustrent cette affirmation.
- *Du côté des parents*, ça leur a permis de développer leurs connaissances sur les droits de l'enfant ce qui a favorisé des prises de conscience et la réalisation d'actions en faveur des droits de l'enfant (établissements des actes de naissances, respect de l'opinion de l'enfant, leurs inscriptions à l'école, la non-discrimination, bannissement de mariages d'enfants).
- *Dans le domaine du social*, il est intervenu un changement de comportements par : l'instauration de la communication entre parent-enfant et maris-femmes ; la mise en place des comités de paix dans les zones d'intervention du projet ; le renforcement de la cohésion sociale et du vivre-ensemble (tous les enfants font les animations ensemble sans discrimination).
- *Le domaine politique* s'apprécie par l'éveil de la confiance en soi des enfants et l'acquisition de capacités à mener des activités de plaidoyer vis-à-vis des autorités locales (communales, coutumières).
- *Dans le domaine environnemental* nous avons constaté l'amélioration de la connaissance des enfants sur les avantages de la protection de l'environnement, qui est essentielle pour

préserver la biodiversité, maintenir l'équilibre écologique et assurer un avenir durable pour les générations à venir (les enfants/jeunes). Elle a été traduite par la mise en place des bosquets via la plantation d'arbres.

3.2 Présence et activités d'autres acteurs

Dans les régions d'intervention, GRADEM interagit avec d'autres acteurs pour une meilleure protection et participation des enfants. Ces autres acteurs (voir tableau 2 pour une liste des acteurs principaux), à travers leurs actions jouent un rôle de complémentarité aux actions du GRADEM.

Tableau 2 : Listes des ONG Partenaires de GRADEM

STRUCTURES	ACTIVITES
A Bamako	
BNCE	Accueil, accompagnement et réinsertion des filles mères
KANUYA	Accueil, écoute et réinsertion des Jeunes filles
EDUCO	Migration précoce des filles
SAMUSOCIAL	Accompagnement des jeunes filles en situation de rue
ADAC	Scolarisation et maintien des filles à l'école
ENDA MALI	Protection des enfants talibés
CARITAS MALI	Formation et accompagnement des enfants/jeunes à travers la formation professionnel
APAFE MUSO	Assistante des filles migrantes
SOLI AM	Défense des droits des aides ménagères au Mali
PLAN MALI	Participation des jeune filles
A Ségou	
EDUCO	Séances d'information et de sensibilisation sur leurs droits et devoirs
GAZ-MALI	Séances d'information et de sensibilisation sur leurs droits et devoirs
G-FORCE	Séances d'information et de sensibilisation sur leurs droits et devoirs
APM	Séances d'information et de sensibilisation sur leurs droits et devoirs
PLAN-MALI	Séances d'information et de sensibilisation sur leurs droits et devoirs
ALPHALOG	Séances d'information et de sensibilisation sur leurs droits et devoirs
SECOURS ISLAMIQUE FRANCE (SIF)	Séances d'information et de sensibilisation sur leurs droits et devoirs
ONG LA CITOYENNE	Séances d'information et de sensibilisation sur leurs droits et devoirs
A Koulikoro	
ASSOCIATION KABU WOLO	Prévention et protection des droits de l'enfant
AMDD	Prévention et protection des droits de l'enfant

L'interaction du GRADEM avec ces autres acteurs dans les zones d'intervention se manifeste sur plusieurs plans comme : les échanges d'expériences respectueuses, les actions communes de plaidoyer en faveurs des enfants, les partages ouverts de documents, la franche collaboration dans les cadres de concertations sur les droits de l'enfant.

3.3 Risques pour la réussite de l'action de développement

Les risques pour la réussite de l'action de développement relèvent fondamentalement de l'ordre sécuritaire, surtout dans les zones de Koulikoro et de San. L'adaptation de nos activités d'évaluation sur le terrain en est révélatrice : nous avons opté pour le recrutement d'enquêteurs locaux, enlevé des villages à haute insécurité, évité la présence physique du Superviseur dans quelques villages de San (derrière le fleuve).

Par conséquent, quand le risque devient trop élevé, les équipes ne pourraient pas correctement mener des activités dans certaines zones, ce qui influera sur la qualité des résultats.

4. Evolution de la performance du promoteur et de ses partenaires

4.1 Qualification du personnel

L'équipe du projet est composée, en plus du personnel de Direction, des agents sur le terrain : Assistants-conseils, animateurs/trices endogènes, animateur chargé de la communication, un chauffeur mécanicien. De notre appréciation, l'équipe est d'un niveau de formation et d'expériences suffisant pour la bonne exécution et suivi du projet.

Le système de recrutement se fait par la diffusion d'un appel à candidature par voie de presse, ou par promotion interne pour de stagiaires ayant fait preuve d'engagement et d'efficacité.

Le personnel sur le projet a bénéficié des moyens logistiques (le bureau, engins à deux roues ; un ordinateur ; la connexion ; les crédits de communication ; imprimante) lui permettant d'opérer efficacement dans l'implémentation du projet.

Les conditions salariales sont jugées acceptables pour le personnel, les grilles de paiement étant en harmonie avec le droit et le contexte malien. Les paiements mensuels se font correctement via le compte bancaire de chaque membre du personnel.

Les avantages sociaux sont pris en compte par le paiement des cotisations sociales à l'Institut de Prévoyance Sociale (INPS) et l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO).

4.2 Autres changements au sein du promoteur et des partenaires de mise en œuvre

GRADEM était déjà une organisation membre de la COMADE (Coalition malienne pour les Droits de l'Enfant). Cependant, GRADEM a été choisi pour assurer la Présidence de la coalition. Cela a permis à la COMADE de s'améliorer sur les plans organisationnel et opérationnel. De notre appréciation, la coalition a actuellement un bon niveau de fonctionnalité et de représentativité au niveau des régions grâce à sa collaboration avec le GRADEM.

GRADEM a mis en route de solides initiatives de travail en consortium et réseau avec d'autres structures comme par exemple SOLIAM, la COMADE, ADAC, APSEF, etc. Le but est de faire porter leurs voix via du plaidoyer ou d'être dans un processus efficace d'intervention coordonnée pour la promotion et la défense des enfants vulnérables. D'autres mesures sont l'interpellation des autorités maliennes à ratifier et à appliquer notamment la Convention C 189 de l'OIT, la sensibilisation de l'opinion publique, mais aussi l'engagement des femmes leaders en général dans la défense des droits de la femme, et des droits des aides ménagères en particulier. Il s'agit par exemple de l'APSEF qui est aussi une organisation de promotion et de protection des droits fondamentaux des enfants de moins de 18 ans. GRADEM œuvre pour l'application de la CDE et de la CADBE au Mali, pour la mise à disposition de son Centre d'accueil "Bamunan" pour l'appui conseil et l'accompagnement des filles domestiques en situation difficile et pour la lutte contre l'exode rural, la réunification familiale, etc.

5. Efficacité en matière de politique de développement

5.1 Pertinence

5.1.1 Conformité des objectifs avec les besoins des groupes cibles et avec les objectifs du donateur, du bénéficiaire de la subvention/du porteur de projet, des partenaires de mise en œuvre et, le cas échéant, du pays.

De l'analyse des données collectées auprès des cibles primaires de l'évaluation (groupements d'enfants, groupements de pionniers, encadreurs, etc.) et des cibles secondaires (Equipe du projet, CAP, BM, SLPFEF, CNLTE, COMADE, Coopératives), il ressort que le projet est pertinent. Il correspond à la demande et aux besoins des bénéficiaires en matière de protection de l'enfant et de leurs droits fondamentaux, de la participation citoyenne responsable, et de prévention et règlement pacifique des conflits. Des problèmes contextuels évoqués par les cibles, on peut retenir, entre autres :

- La méconnaissance des droits de l'enfant par les enfants/jeunes et les adultes ;
- L'existence des violences et maltraitance envers les enfants ;
- La méconnaissance des stratégies de plaidoyer, pour une meilleure défense des droits de l'enfant en général ;
- L'existence des enfants sans acte de naissance ;
- Des enseignants mal ou non formés sur la protection de l'enfant, la citoyenneté responsable et la gestion pacifique des conflits ;
- Le manque de moyens financiers suffisants pour assurer la scolarisation normale et faire face à la santé des enfants ;
- L'existence de conflits de différents types, portant sur divers sujets, au sein des couples et dans toutes les communautés d'intervention ;
- Les mauvaises conditions de travail des jeunes filles aides- ménagères (JFAM).

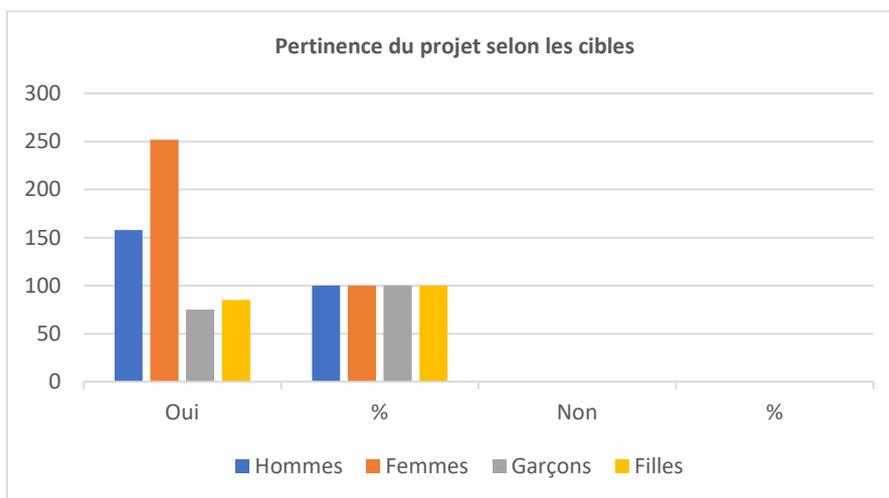
“GRADEM nous aidé à résoudre les problèmes auxquels nous étions confrontés : l'acte de naissance des enfants ; l'exode forcé des jeunes filles ; la scolarisation des enfants ; le mariage forcé des enfants ; la promotion et l'épanouissement des femmes. La situation est maintenant meilleure qu'avant l'arrivée de GRADEM”.

(Baro, Présidente de la CAFO de San)

Tableau 3 : Appréciation de la pertinence du projet par les bénéficiaires

Appréciation de la pertinence du projet par les adultes et les enfants				
	Oui	%	Non	%
Hommes	158	100	0	0
Femmes	252	100	0	0
Garçons	75	100	0	0
Filles	85	100	0	0

Graphique 2 : Appréciation de la pertinence du projet par les bénéficiaires



Commentaires : 100% des adultes (soit 39% d'hommes et 61% de femmes) pensent que le projet est pertinent. 100% des enfants (soit 47% de garçons et 53% de filles) pensent également que le projet est pertinent.

Sur l'ensemble des cibles enquêtées, 100% approuvent la pertinence du projet. D'où, le projet est pertinent et correspond aux besoins réels des communautés en matière de promotion et de protection de l'enfance.

Les services techniques de l'Etat en rapport avec les thématiques du projet ont été impliqués dans tout le processus du projet, justifiant ainsi la pertinence de l'action par rapport aux textes, politiques et programmes gouvernementaux. Au niveau local, les élus municipaux ont attesté, en ce qui les concerne, la pertinence par rapport à leur plan de travail communal.

Par ailleurs, il convient de signaler que l'identification des besoins, le ciblage des membres des groupements et la planification des activités ont été faits de manière participative (enfants, groupements de femmes, leaders communautaires, CAP, conseils communaux etc.) en tenant compte du point de vue des communautés elles-mêmes. A titre illustratif, les enfants ont eux-mêmes élaboré leur planning de sorties pédagogiques avec les encadreurs.

« Avant qu'on ne commence les activités, les agents du GRADEM sont venus faire des réunions avec nous sur les difficultés qu'on a actuellement et les solutions qu'on peut proposer pour les lever. Le projet est venu avec beaucoup d'activités qu'on a discuté au cours de ces réunions. » (Femmes de la Coopérative de M'Pèba)

Appréciation de la conception du projet :

La conception du projet s'inscrit donc dans ce contexte pour prendre en charge les différents besoins prioritaires dans les communes d'intervention, particulièrement dans les écoles, les coopératives, les groupements d'enfants et jeunes, de pionniers et jeune filles aidés-ménagères. Aussi, la conception s'aligne avec les politiques nationales en matière de protection de l'enfant, d'éducation (amélioration de l'accès et du maintien des enfants à l'école, particulièrement les filles, à travers entre autres l'amélioration de la qualité de l'enseignement et des apprentissages) et de citoyenneté responsable. D'autre part, elle tient compte des indicateurs en matière d'accès aux services sociaux de base dont l'éducation au regard des faibles taux d'accès, d'échecs, d'achèvement, et/ou de réussite ou encore d'abandon scolaire particulièrement chez les filles et la protection/participation des enfants/jeunes dans les communes en général et dans les villages d'intervention en particulier.

Tableau 4 : Analyse des forces et des insuffisances de la conception du projet

Forces	Insuffisances	Suggestions
Identification participative des besoins des cibles (enfants et jeunes, groupements coopératives des femmes etc.)		Continuer à impliquer les communautés, particulièrement les enfants et les jeunes.
Prise en compte des indicateurs, orientations des politiques et stratégies nationales		Poursuivre à appuyer les communautés à la base à travers des actions et approches conformes aux politiques et programmes gouvernementaux en matière de promotion des droits de l'enfant, de protection de l'enfant, de travail (travaux dangereux) de l'enfant.
Formation et suivi des enseignants/ encadreurs	Nombre insuffisant d'enseignants formés sur les thématiques de travail du projet.	Former plus d'enseignants dans le besoin et/ou appuyer les communautés d'apprentissage des maîtres (CA) en les renforçant sur les thématiques du projet.
Sensibilisation des communautés sur l'importance de l'éducation et la scolarisation des filles, la création d'environnement protecteur de l'enfant	Des CGS semblent ne pas fonctionner correctement, surtout en matière de suivi des écoles (par exemple ponctualité et régularité des enseignants). Le châtime corporel en forte diminution, existe encore dans certaines écoles.	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer le renforcement des CGS sur la gestion scolaire ; leurs rôles et responsabilités dans la gestion décentralisée de l'école ; - Poursuivre les efforts de sensibilisation sur l'abandon du châtime corporel ; et diffuser le règlement intérieur de l'école et le texte juridique interdisant le châtime corporel.
Organisation de plaidoyer pour la promotion des droits de l'enfant dans les communes	Insuffisance de salles de classe dans certaines écoles	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les communes pour la prise en compte des dépenses de l'éducation dans les Plans de Développement Sociaux, Economiques et Culturels (PDSEC) - Appuyer les CGS en matière de plaidoyer et stratégies de mobilisation d4e ressources.
Dotation des écoles en matériels didactiques et manuels scolaires	Nombre insuffisant de matériels didactiques et de manuels scolaires distribués	Appuyer davantage les écoles et les enfants très vulnérables en leur dotant de matériel didactique et des manuels scolaires.
Couverture zonale du projet	Couverture géographique non totale du projet	Mobiliser les ressources pour étendre le projet à d'autres communes et groupes cibles.

Appréciation des approches/stratégies du projet :

Pour atteindre les objectifs, le projet a développé, entre autres, les approches/stratégies ci-après :

- Formation des enseignants/encadreurs en protection de l'enfant, prévention et gestion pacifique des conflits ;
- Renforcement de groupements de pionniers ;
- Sensibilisation pour la délivrance des actes de naissances ;
- Mise en réseau, Synergie/complémentarité entre différents acteurs (administration scolaire, service chargé de la promotion de la femme et de l'enfant,) et participation aux activités des

réseaux d'acteurs (COMADE-Coalition Malienne des Droits de l'Enfants,) liées, entre autres, à des formations et action de plaidoyer ;

- Mise en place et renforcement des comités de paix et de gestion des conflits ;
- Proximité des agents du projet dans les zones d'intervention (ouverture d'antenne régionales)

L'analyse des forces et des insuffisances des approches et stratégies d'intervention est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 5 : Analyse des forces et des insuffisances des approches/stratégies d'intervention du projet

Forces	Insuffisances	Suggestions
Synergie/complémentarité avec les services étatiques (CAP, SLPFEF, BM, CNLTE, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre insuffisant d'enseignants directement formés - Nombre insuffisant d'écoles couvertes par le projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre d'enseignants formés sur les thématiques du projet ; - Etendre le projet aux autres communes non couvertes par le projet.
L'approche d'intervention en amont et en aval pour impacter sur l'exode des filles Renforcement de capacités des enfants et jeunes filles aides-ménagères (JFAM)	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse des associations de quartiers en mobilisation de ressources - Analphabétisme de certaines JFAM 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le renforcement de capacités et la sensibilisation des JFAM ; - Prendre en compte les besoins de renforcement supplémentaires de capacités des JFAM (fabrication de savon, teinture, etc.) ; - Poursuivre et renforcer la mise en réseau (collaboration) avec la BM ; - Contribuer au renforcement organisationnel des associations de quartiers qui appuient la mobilisation des JFAM.
Synergie/complémentarité avec la société civile et la COMADE dans le cadre du renforcement institutionnel et la défense des droits de l'enfant		Appuyer et orienter la COMADE vers l'organisation et le pilotage des cadres de concertation au niveau très local (commune, villages)
Appui de la participation des enfants aux cadres de concertation régionale sur les droits de l'enfant	Faible probabilité de la pérennisation de l'action, les communautés n'ayant pas suffisamment de fonds à disposition pour y faire face	Explorer les possibilités de localisation des cadres de concertation et leur appropriation totale par les communautés (enfants, encadreurs, élus, etc.)
Redevabilité de l'équipe du projet (consultation des différents acteurs dans le processus d'identification des besoins, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des interventions)		Continuer à informer l'ensemble des parties prenantes et à les impliquer dans tout le processus d'évaluation des besoins, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des interventions.

5.1.2 Adéquation de l'orientation et de la conception fondamentales de la politique de développement

Du résultat des enquêtes menées, les activités du GRADEM conviennent aux besoins des bénéficiaires : 100% pour les enfants et aides familiales interrogées, et 100% pour les parents des enfants. Les raisons évoquées sont entre autres : la connaissance et la reconnaissance des

droits et devoirs, le changement de conditions de vie des JFAM, les activités génératrices de revenus des coopératives, le renforcement de capacités des autorités scolaires, etc.

A cette étape du projet, l'approche d'intervention en aval et en amont convient parfaitement par exemple aux besoins d'appui et de protection des aides familiales et candidates à l'exode plus que d'autres alternatives que nos enquêtes révèlent comme l'accompagnement des parents hommes, la construction d'infrastructures, etc.

La stratégie du GRADEM dans ce projet, convient avec le mode de vie des populations bénéficiaires dans la mesure où les canaux de communication les plus appropriés ont été mis à disposition pour sensibiliser (théâtre, poèmes/chants, par exemple). Le regroupement de bénéficiaires en groupements d'enfants ou de JFAM dans les espaces d'éducation permet non seulement de tenir compte des classes d'âge mais aussi du calendrier de travail et de la disponibilité de chaque catégorie sociale. Aussi, les animations avec les enfants ruraux, les JFAM et les employeurs ont été menées dans les normes locales de courtoisie et de respect. L'implication des chefs de villages/quartiers, des élus et services étatiques ne fait que renforcer la stratégie en donnant plus de considération au projet.

5.2 Efficacité

5.2.1 Qualité de la planification de l'action de développement

De manière générale, le projet est connu dans toutes ces composantes par la majorité des acteurs rencontrés. Cela dénote de l'efficacité de la stratégie de planification et de mise en œuvre du projet et de son caractère participatif. Les statistiques ci-dessous dégagent quelques tendances :

- 91% des groupes cibles connaissent les thématiques de travail du projet dans leur localité. On cite généralement : les droits de l'enfant, le mariage d'enfant, les conflits dans les communautés/familles, la protection des aides- familiales, etc. ;
- 83% ont cité la durée de temps d'intervention dans leur village (plus de 2 ans, 3 ans) ;
- 75% des bénéficiaires savent bien le nom du partenaire de mise en œuvre du projet (GRADEM), et beaucoup citent avec clarté les noms de tous les agents.

5.2.2 Qualité du système d'objectifs et des indicateurs

L'analyse du système d'objectifs et d'indicateurs du projet nous permet de conclure son enchaînement logique cohérent pour atteindre les changements visés. Elle est construite sur un enchaînement orienté vers les résultats. De notre appréciation, les activités décrites et réalisées sont pertinentes pour arriver aux Outputs (résultats immédiats) recherchés, qui, à leur tour permettent d'atteindre les Outcomes (résultats à moyen terme) du projet ainsi que les impacts (changements à long terme) voulus.

Dans le cadre de ce projet, GRADEM entend contribuer à la réduction des violations des droits de l'enfant et de la maltraitance envers les enfants, promouvoir la citoyenneté responsables et la communication non violente pour résoudre pacifiquement les conflits dans les communes des régions d'intervention : **« Les groupes et organisations d'enfants et de jeunes contribuent, ensemble avec des acteurs adultes de la protection de l'enfance, à une protection plus efficace des droits des enfants au Mali »**. Cet objectif général est pertinent selon les personnes rencontrées.

« Nous sommes dans une communauté où les droits fondamentaux de l'enfant n'étaient pas connus. Pour nous l'enfant n'a que des devoirs. Nous n'avions pas d'information sur la bonne manière de les protéger avant l'intervention de GRADEM. Avec GRADEM nous avons appris à connaître davantage les abus contre les enfants et comment les prévenir ».

5.2.3 Qualité de la mise en œuvre de l'action de développement

Le projet à travers ses objectifs et activités est en adéquation avec les besoins et les intérêts des populations identifiées c'est-à-dire les bénéficiaires semble être justifié par le fait qu'ils sont défavorisés car n'ayant pas assez d'information sur les violences basées sur le genre en particulier et la pratique de l'excision et du mariage d'enfant en particulier. C'est pourquoi, Il a été jugé efficace par toutes les personnes rencontrées. Le projet, objet de la présente évaluation a été mis en œuvre afin d'apporter des solutions aux problèmes de violences.

La stratégie du projet est basée sur une implication et gestion concertée des parties prenantes à la base (bénéficiaires directs, collectivités territoriales, services techniques d'appui, etc.) pour une mise en œuvre des activités du projet. Les personnes rencontrées ont trouvé cette approche participative très efficace pour une véritable mise en œuvre du projet dans les communautés.

Les résultats issus des entretiens avec les cibles primaires de l'évaluation (groupement d'enfants/jeunes ; pionniers, coopératives, jeunes files aides- ménagères) et des cibles secondaires (Responsables de structure techniques, COMADE, Elus) ont permis de constater que l'ensemble des activités ont été réalisées conformément à la programmation. Ces activités ont porté, entre autres, sur :

Encadré 2 : Activités réalisées du projet

Les activités clés par rapport à l'objectif spécifique 1

- Renforcer les capacités de 200 encadreurs sur les droits de l'enfant, les rôles et responsabilité dans l'application effective des droits de l'enfant (CDE, CADBE)
- Informer et sensibiliser 5000 enfants de 100 groupements d'enfants/jeunes de Bamako, Ségou, Koulikoro et San sur les principes fondamentaux des droits de l'enfant et leurs rôles et responsabilité dans l'application effective des droits de l'enfant (CDE, CADBE)
- Réaliser 39 actions concrètes d'information de sensibilisations de masse (pour une meilleure diffusion des droits de l'enfant par les groupements d'enfants dans les régions d'intervention du projet (an 1 : 9 actions individuelles ; an 2 : 20 actions parmi eux des actions communes au niveau locale ; an 3 : 10 actions parmi eux des actions communes au niveau régional)
- Renforcer les capacités de 300 acteurs de protection de l'enfant (200 agents d'OSC et 100 agents étatiques) sur l'importance de la mise en place d'un document de politique de protection des droits de l'enfant (Code de conduite, Mécanisme de dénonciation d'abus, règles concernant les visiteurs et collaborateurs ponctuels)

Les activités clés par rapport à l'objectif spécifique 2

- Informer et sensibiliser les OSC partenaires du projet sur l'importance du travail en réseau (synergie, complémentarité) pour une meilleure promotion et de défense des droits de l'enfant (an 1 2 et 3 du projet)
- Appuyer la Coalition Malienne des droits de l'Enfant dans la production de rapport sur les violations constatées par les cadres de concertations des zones d'intervention (an 1 2 et 3 du projet)

Les activités clés par rapport à l'objectif spécifique 3

- Renforcer les capacités de 200 membres des 100 OSC (118 membres des coopératives encadreurs des 59 groupements scolaires ; 20 encadreurs de 10 équipes de Pionniers et 62 encadreurs des 31 espaces d'éducation pour aide-ménagères) sur la citoyenneté responsable et le règlement des conflits par la médiation et le dialogue (an 1 et 2 du projet)
 - 6 ateliers (4 jours/atelier) pour un total de 200 personnes) an 1 du projet sur la citoyenneté responsable : 2 ateliers à Bamako, 2 ateliers à Koulikoro.
 - 6 ateliers (4 jours/atelier) pour un total de 200 personnes (an 2) sur le règlement pacifique des conflits : 2 ateliers à Bamako, 2 ateliers à Koulikoro.

- *Elaboration et publication d'un référentiel interne de formation sur la citoyenneté responsable et le règlement pacifique des conflits pour faciliter le travail des encadreurs (1000 exemplaires)*
- Promouvoir la citoyenneté responsable et le règlement des conflits par la médiation et le dialogue au sein de 100 groupements d'enfants/jeunes et entre les membres des coopératives
 - *L'information et la sensibilisation de 5000 enfants de 100 groupements d'enfants sur les deux thèmes lors des séances d'échanges avec eux dans leur groupement (5 sensibilisations pas de sorties pédagogique)*
 - *Confection de 3000 affiches des attitudes et comportements à promouvoir concernant la citoyenneté responsable et le règlement pacifique des conflits*

Les activités par rapport à l'objectif spécifique 4

- Constructions du Bureau à Koulikoro
- Renforcement des capacités des 10 employés de GRADEM sur la participation des enfants (formation de trois avec les personnes externe)
 - *Une rencontre d'échange et d'information avec les encadreurs des OSC une fois par an pour la validation des données collectées et le suivi des activités du plan d'action annuel. Deux jours dans chaque zone d'intervention. Frais de déplacement et restauration par participant par jour ; pour les deux jours par participant. Pour 200 participants /pour 3 ans du projet.*
 - *Une rencontre d'échange et d'information de l'équipe du projet avec la chargée de projet de KIRA d'une durée de 3 jours chacune, en début de 2ème et 3ème année.*

5.2.4 Motivation, appropriation et légitimité du promoteur du projet

Le GRADEM est une organisation de protection et de défense des enfants. Le contexte dans les localités ciblées pour l'intervention du projet se caractérisait par une problématique de méconnaissance et de violation des droits fondamentaux des enfants. Cet état de fait est interpellateur pour toute organisation comme le GRADEM. C'est à cet effet que l'organisation a été motivée à mener des actions adéquates pour une meilleure promotion et défense des droits des enfants, en ligne droite avec sa vision et ses missions organisationnelles.

Afin de faire un travail plus impactant et plus protecteur des enfants des localités bénéficiaires, GRADEM a développé des stratégies conformes à la réalité et au vécu des communautés. Il a aussi mis en avant la pleine participation de l'enfant et de son environnement. Cette option a favorisé l'appropriation du projet et de sa démarche par l'ensemble des acteurs, principalement par les enfants par leur participation citoyenne.

Au niveau national, le projet s'insère dans l'Orientation de la Politique Nationale de lutte contre les violences basées sur le Genre dont un des axes est la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles. L'implication harmonisée des services techniques de l'Etat, les autorités municipales et traditionnelles, les enfants, en rapport avec toutes les thématiques de travail du projet justifie sa légitimité.

5.2.5 Qualité du pilotage de l'action de développement

Les activités du projet sont planifiées de façon participative et mises en œuvre par les équipes de terrain (Animateurs endogènes et Assistants conseillers). Leur niveau de réalisation est suivi progressivement au cours de réunions physiques, ou en vidéo conférence, hebdomadairement et mensuelles sur le terrain par les équipes. Des outils existent pour la collecte périodique des données du projet, mais un plan de suivi proprement dit est absent.

La Direction du GRADEM organise des suivis réguliers de l'état d'avancement des activités sur le terrain, et aussi via les réunions trimestrielles, semestrielles et annuelles.

De notre analyse, nous pouvons déduire que le projet bénéficie de différents niveaux coordonnés et réguliers de suivi de son développement et de son efficacité. Cependant, il nous

semble important de mettre en place un plan de suivi à faire dérouler par les parties prenantes avec des outils adaptés et complets pour la mesure des rendements du projet.

5.2.6 Réalisation des sous-objectifs

Les résultats obtenus ont été analysés par rapport aux résultats des 4 sous-objectifs du projet.

Par rapport au sous- objectif 1 : Les connaissances et les capacités de mise en œuvre des normes nationales de protection des enfants contre la violence, l'exploitation et les pires formes de travail ont été renforcées chez 10.428 enfants/jeunes, 200 acteurs de la société civile et 183 agents de l'État.

Tableau 6 : Niveau d'atteinte des indicateurs du sous- objectif 1 du projet

Situation initiale (avant le projet) (Quantitatif & qualitatif)	Situation à la fin du projet (Quantitatif & qualitatif)	Situation actuelle (Quantitatif & qualitatif)
Les encadreurs et les membres des groupements d'enfants et de jeunes à la base n'ont souvent qu'une connaissance superficielle des droits de l'enfant. D'habitude, le vocabulaire nécessaire pour expliquer les droits des enfants à des tiers en français facile ou dans leur langue maternelle (bamanankan, bomu ou donosso) et pour exiger leur protection leur manquent.	10.300 enfants/jeunes (dont 6.180 filles) et 200 encadreurs (dont 100 femmes) de groupements d'enfants et de jeunes (OSC locales à la base) ont une connaissance approfondie des droits de l'enfant et sont capables de les vulgariser dans leur milieu en français facile et dans leur langue maternelle (bamanankan, bomu ou donosso) et d'exiger leur protection.	10.428 enfants/jeunes (dont 6.822 filles, soit 65%) et 200 encadreurs (dont 84 femmes, soit 42%) de groupements d'enfants et de jeunes (OSC locales à la base) ont une connaissance approfondie des droits de l'enfant et sont capables de les vulgariser dans leur milieu en français facile et dans leur langue maternelle (bamanankan, bomu ou donosso) et d'exiger leur protection.
Les acteurs de la protection de l'enfance engagés dans des OSC à la base et des services/ institutions étatiques sont dans la zone d'intervention du projet sont souvent très motivés et dynamiques, mais ne disposent pas toujours de connaissance suffisante et d'outils leur permettant de mettre les enfants à l'abri de personnes mal intentionnées (internes et externes) pouvant enfreindre au respect de leurs droits.	300 acteurs de la protection de l'enfance de la société civile et de l'État (dont environ 160 femmes) sont conscients de l'importance de la protection institutionnelle de l'enfant et connaissent les instruments avec lesquels les enfants / adolescents peuvent être protégé efficacement contre des violations de leurs droits (violence sexuelle, exploitation, pires formes de travail des enfants) au sein d'un groupe, d'une organisation, d'une institution, etc.	383 acteurs de la protection de l'enfance de la société civile et de l'État (dont 113 femmes) sont conscients de l'importance de la protection institutionnelle de l'enfant et connaissent les instruments avec lesquels les enfants / adolescents peuvent être protégé efficacement contre des violations de leurs droits (violence sexuelle, exploitation, pires formes de travail des enfants) au sein d'un groupe, d'une organisation.

Par rapport au sous- objectif 2 : Dans chaque région de projet, des groupes d'enfants et de jeunes (soit au total 100) sont conscients des avantages qu'il y a à travailler ensemble et avec d'autres acteurs de la protection de l'enfance pour promouvoir et mettre en œuvre les droits de l'enfant et peuvent mettre cela en pratique.

Tableau 7 : Niveau d'atteinte des indicateurs du sous- objectif 2 du projet

Situation initiale (avant le projet) (Quantitatif & qualitatif)	Situation à la fin du projet (Quantitatif & qualitatif)	Situation actuelle (Quantitatif & qualitatif)
--	--	--

Il existe de nombreux groupes d'enfants et de jeunes actifs dans la zone du projet, qui mettent en œuvre des mesures concrètes de protection de l'enfance dans leurs communautés locales. Ces groupes ont peu d'expérience de coopération avec d'autres organisations/institutions et ils manquent souvent de connaissances et d'accès aux réseaux existants.	100/100 groupements d'enfants / jeunes dans la zone du projet connaissent les possibilités de coopération aux niveaux local, régional et national. Ils sont particulièrement informés des travaux des cadres de consultation régionaux et ont la possibilité d'y participer.	100/100 des groupements d'enfants/jeunes projet connaissent les possibilités de coopération aux niveaux local, régional et national. Ils sont particulièrement informés des travaux des cadres de consultation régionaux et ont la possibilité d'y participer via les cadres de concertation.
---	--	---

Par rapport au sous- objectif 3 : Les encadreurs et membres de 100 OSC d'enfants dans la zone du projet sont en mesure de promouvoir un environnement protecteur des droits de l'enfant, même dans des situations de crise.

Tableau 8 : Niveau d'atteinte des indicateurs du sous- objectif 3 du projet

Situation initiale (avant le projet) (Quantitatif & qualitatif)	Situation à la fin du projet (Quantitatif & qualitatif)	Situation actuelle (Quantitatif & qualitatif)
Dans les communautés de la zone du projet, il existe de nombreux conflits ¹ qui ont un impact négatif sur la vie des enfants. Cependant, ni les adultes ni les enfants ne connaissent les concepts de communication non violente et de médiation et ne peuvent promouvoir activement la coexistence pacifique dans leurs communautés.	80% des 200 encadreurs formés de groupements d'enfants et de jeunes dans la zone d'intervention du projet connaissent les méthodes de communication non violentes et de médiation aussi bien qu'ils peuvent soutenir la résolution pacifique d'un conflit et transmettre leurs connaissances en tant que multiplicateurs à d'autres personnes (membres des groupes enfants et de jeunes, associations pré-coopératives, etc.).	100% des 200 encadreurs formés (dont 84 femmes) des groupements d'enfants et de jeunes dans les zones d'intervention du projet connaissent les méthodes de communication non violentes et de médiation aussi bien qu'ils peuvent soutenir la résolution pacifique d'un conflit et transmettre leurs connaissances en tant que multiplicateurs à d'autres personnes, instaurant ainsi le bon vivre-ensemble dans leurs communautés.

Par rapport au sous- objectif 4 : Le partenaire local GRADEM a renforcé ses compétences et a établi une présence durable dans une autre région de projet au Mali, à savoir Koulikoro.

Tableau 9 : Niveau d'atteinte des indicateurs du sous- objectif 4 du projet

Situation initiale (avant le projet) (Quantitatif & qualitatif)	Situation à la fin du projet (Quantitatif & qualitatif)	Situation actuelle (Quantitatif & qualitatif)
Dans deux des quatre régions du projet (Bamako et Ségou), GRADEM est très présent auprès des groupes cibles et des partenaires de l'État et de la société civile grâce à des bureaux (antennes) locaux. En particulier dans la région de	GRADEM a son propre bureau dans la région de Koulikoro et peut ainsi être plus présent auprès des groupes cibles et des partenaires de l'Etat et de la société civile, entretenir un échange permanent avec eux et plaider plus efficacement en	Depuis 2021, GRADEM a son propre bureau dans la région de Koulikoro et est ainsi plus présent auprès des groupes cibles et des partenaires de l'Etat et de la société civile et entretient un échange permanent avec eux. En effet, il existe une bonne collaboration entre les services

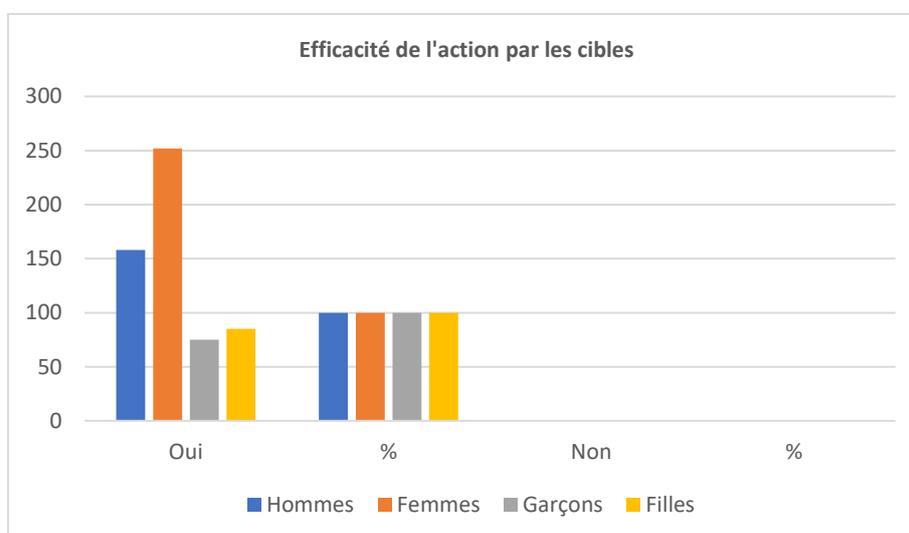
Koulikoro, qui est importante pour le présent projet, GRADEM ne dispose pas d'un tel point de contact fixe pour son travail sur les droits de l'enfant.	faveur des droits de l'enfant dans cette région du projet.	techniques / partenaires et le personnel projet. La proximité du bureau devient même une source de motivation aux encadreurs dans la tenue des outils administratifs de leur groupement/ coopérative. Au-delà, GRADEM peut plaider plus efficacement en faveur des droits de l'enfant dans cette région du projet.
Les employés de GRADEM n'ont que des connaissances de base concernant la participation des enfants et des jeunes à la planification, à la préparation et à la mise en œuvre des projets relatifs aux droits de l'enfant et le plaidoyer en faveur de la prise en compte financière des questions relatives aux droits de l'enfant dans les budgets publics au niveau local et régional.	Le personnel de GRADEM a une connaissance approfondie concernant la participation des enfants et des jeunes aux programmes et projets, et sait comment mener le plaidoyer auprès des décideurs gouvernementaux afin que les questions relatives aux droits de l'enfant soient prises en compte dans la planification budgétaire au niveau local et régional.	100% du personnel du GRADEM formé sur la participation des enfants et de jeunes ainsi que sur le plaidoyer budgétaire utilisent les connaissances acquises. Ils accompagnent p. ex. les encadreurs des groupements d'enfants dans le coaching et suivi des groupements sur le terrain ce qui motive les parents d'accompagner leurs enfants aux séances d'animations dans les groupements du projet.

Des discussions faites avec les cibles de l'enquête, le projet est efficace, et a atteint ses objectifs et résultats pour les communautés et les enfants.

Tableau 10 : Appréciation de l'efficacité du projet par les cibles

Appréciation de l'efficacité du projet par les cibles				
	Oui	%	Non	%
Hommes	158	100	0	0
Femmes	252	100	0	0
Garçons	75	100	0	0
Filles	85	100	0	0

Graphique 3 : Appréciation de l'efficacité du projet par les cibles



Commentaires : 100% des adultes (soit 39% d'hommes et 61% de femmes) trouvent que le projet a été efficace. 100% des enfants (soit 47% de garçons et 53% de filles) trouvent que le projet a été efficace. Il faut remarquer que le nombre de femmes et de filles interrogé est supérieur à celui des hommes et garçons. La raison fondamentale pour nous fut celle de donner plus la parole à cette catégorie vulnérable/marginalisée pour comprendre leur voix et leur avis sur l'atteinte des résultats en leur faveur.

L'atteinte des résultats du projet a produit certains constats de changements, comme :

A l'école :

- Meilleure connaissance des droits de l'enfant et réduction du châtement corporel à l'école (DCAP de San) ;
- Bonne participation et assimilation des leçons par les enfants ;
- Les enseignant(es) appliquent le dialogue avec les élèves plutôt que de les frapper ou les insulter ;

En famille :

- L'enregistrement systématique des enfants à l'état civil ;
- Suivi scolaire effectué par les parents ;
- Réduction de la violence dans l'éducation familiale ;
- Instauration de plus de dialogue avec les enfants.

Dans la communauté :

- L'amélioration de la protection des enfants dans les localités d'intervention ;
- Les enfants sont en mesure de se défendre et contribuer à leur propre protection.

« Avec le projet, les parents s'intéressent mieux à l'éducation, à la santé, la protection des enfants. Presque tous nos élèves ont actuellement un acte de naissance. » (DCAP de San)

« Pour nous, le problème des actes de naissance a pris fin, le taux de scolarisation des enfants est élevé, la violence faite contre nous a nettement diminué dans les familles et à l'école. Nous sommes protégés par nos parents. » (FGD enfants, à Tominian)

« GRADEM nous a apporté beaucoup de choses : Avant, les enfants ne disposaient pas d'acte de naissance. Mais actuellement chacun en a presque. On ne savait pas ce qu'un enfant, maintenant on c'est que c'est un individu de 0 à 18 ans ; les parents aussi ont beaucoup appris sur la scolarisation des enfants, l'acte de naissance, les droits et devoirs des enfants. On ne connaissait pas les emblèmes du Mali, présentement nous connaissons les couleurs du drapeau du Mali et leur signification ; nous savons assumer nos responsabilités citoyennes. »
(Pascal KONE, FGD avec enfants du Groupement pionnier de San)

5.2.7 Autres effets (y compris négatifs, le cas échéant) au niveau des réalisations et effets directs

Aucun effet négatif du projet n'a été signalé. Certains effets de changements positifs sont ressortis plusieurs fois. Il s'agit de :

- Fixation des filles à l'école ; et amélioration des conditions de travail des JFAM ;
- Enregistrement des enfants à l'état civil (accès à l'acte de naissance) ;
- Les enfants ont appris à s'exprimer et développent une confiance en soi ;
- Réduction accrue des conflits par la mise en place de comités de paix dans les villages ; cohésion sociale, surtout dans le couple, suite à la communication non violente ;
- Connaissance des rôles et responsabilités dans la protection de l'enfant.

« Un jour mon petit frère, Samba DIALLO, s'est battu avec un autre enfant. Je les ai séparés et je les ai demandé pourquoi ils se battaient. J'ai fait la conciliation entre eux ; ils se sont

pardonnés et se sont serrés les mains. Avec le projet j'ai appris la non-violence et comment faire la gestion pacifique des conflits. Avant, dans une situation pareille, je défendrais mon frère contre l'autre enfant. »

(Mamadou DIALLO, FGD avec enfants pionniers de Bolibana/ Oouolofobougou (Bamako))

5.3 Efficience

5.3.1 Rapport entre les coûts et les bénéfiques (minimum : présentation détaillée des coûts)

Les résultats de l'analyse des données collectées auprès du management du projet, des équipes terrain, des informateurs clés nous ont permis de constater que la totalité des activités programmées liées aux renforcements de capacités des différents acteurs, tant dans le domaine de la promotion des droits de l'enfant que de la protection et la citoyenneté responsable, ont été réalisées conformément aux plans et dans les délais fixés sans retard dans le décaissement de fonds. Aussi, tous les agents du projet et autres acteurs communautaires à la base (Services techniques, élus, services de protection...) ont participé au processus de suivi des interventions. Par ailleurs, la direction du GRADEM a effectué des visites de suivi régulières pour s'enquérir de l'état de mise en œuvre des activités, identifier les problèmes ou difficultés, ainsi que les stratégies ou alternatives visant à palier lesdites difficultés.

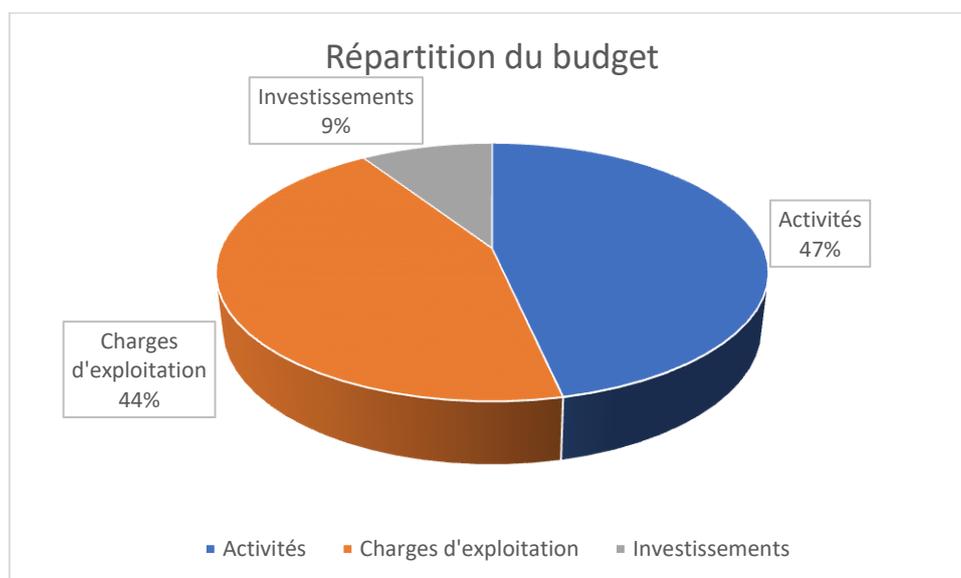
Les résultats enregistrés ont été possible non seulement grâce au respect des plannings, à la gestion optimale des intrants/ressources conformément aux prévisions, au suivi/apprentissage comme l'atteste les réunions internes de mise au point, mais aussi et surtout aux stratégies d'intervention du projet pensées dès la conception de manière à répondre aux besoins prioritaires des communautés, notamment en ce qui concerne la protection des enfants, la citoyenneté responsable, et la mise en réseau des acteurs pour une meilleure promotion des droits et protection des enfants. Néanmoins, l'arbre ne pouvant cacher la forêt, plusieurs défis subsistent ; d'où, des suggestions ont été faites dans le présent rapport à tous les niveaux pour maximiser l'impact et créer les conditions non seulement pour promouvoir les droits des enfants dans les communes et villages/quartiers non encore desservis par le projet mais aussi et surtout la durabilité des interventions dans les communes et villages/quartiers actuels d'intervention du Projet.

Les bailleurs, BMZ et KiRA, ont pu apporter l'appui financier et matériel à temps au projet pour permettre sa mise en œuvre efficiente. Un montant de **283 287 459 FCFA** a été mis à la disposition du projet. En plus des fonds d'investissement (construction de bureau à Koulikoro, achat de matériel informatique, etc.), le projet a reçu un fonds pour le salaire des agents chargés de la mise en œuvre et aussi des frais pour le fonctionnement (locaux, consommables, frais de transport et de communication, etc.). **44%** des ressources ont été dédiées aux charges d'exploitation contre **47%** pour les activités.

Tableau 11: Répartition du budget

Rubriques	Montant	Taux
Charges d'exploitation	120 979 737	44%
- Salaires	92 119 977	
- Frais de fonctionnement	28 859 760	
Activités	127 439 325	47%
Investissements	25 240 000	9%
TOTAL	273 659 062	

Graphique 4 : Répartition du budget du projet



Commentaires : L'analyse du tableau fait ressortir que les ressources allouées aux activités sont légèrement supérieures à celles engagées pour les charges d'exploitations (salaires et fonctionnement) (47% contre 44%). Cette concentration sur les activités relève de l'impérieuse nécessité et le souci d'apporter une réponse adéquate aux besoins contextuels de violation des droits de l'enfant. Le léger écart s'expliquerait par le souci de renforcer et préparer un personnel performant et efficace pour la bonne promotion et défense des droits de l'enfant.

Tableau 12 : Niveau d'exécution du budget

Répartition	Montant Prévisionnel	Dépenses	Taux
Investissements	25 240 000	27 003 400	107%
Charges d'exploitation			
Total frais de fonctionnement :	28 859 760	30 253 562	104,83%
- Carburant transport/maintenance véhicule/motos	15 359 760		
- Frais loyers des bureaux	13 500 000		
Activités	127 439 325	131 612 617	103,27%
- Frais de mission équipe projet	4 425 000		
- Formations	44 621 000		
- Sensibilisations	41 496 000		
- Appui aux groupes cibles	22 650 000		
- Monitoring	7 774 500		
- Frais bancaire	236 145		
- Audit	1 836 680		
- Renforcement de capacité du personnel	1 900 000		
- Evaluation externe	2 500 000		
Salaire	92 119 977	85 182 898	92,47%

Le plan de financement a été respecté et les ressources ont été mises à disposition dans les

délais souhaités. A quelques exceptions, l'exécution du budget a respecté la planification. L'appui a été orienté sur les charges d'exploitation et les activités à mener selon les objectifs spécifiques.

Les activités menées correspondent au document de projet en terme quantitatif et en terme qualitatif. En faisant l'adéquation entre les ressources financières et les résultats attendus, on peut conclure que les résultats sont excellents par rapport aux coûts.

Le projet a été mis en œuvre dans la manière la plus efficiente comparativement à d'autres alternatives comme celle qui consiste à confier la mise en œuvre aux collectivités ou aux services déconcentrés. En fait, les services décentralisés et déconcentrés ne sont pas suffisamment outillés pour implémenter un projet aussi complexe et sensible et la mise en œuvre par un personnel compétent s'impose.

5.4 Effets supérieurs en matière de politique de développement

5.4.1 Réalisation des objectifs supérieurs de la politique de développement

Suite à notre investigation, nous avons analysé l'intervention globale du GRADEM dans le cadre de ce projet évalué, et ses effets au regard de la politique de développement. Certaines des conclusions suivantes ne sont justifiées que si elles sont considérées dans le contexte global de l'action du GRADEM dans les zones d'intervention. Le projet à évaluer est complémentaire à d'autres projets précédents et en cours. C'est alors à l'ensemble des différentes actions greffées, que certains changements spécifiques sont liés, surtout sur les questions d'accroissement économique. A cet effet, nous arrivons aux conclusions que la presque totalité des objectifs supérieurs sont pris en compte :

1. Réduire la pauvreté : Les actions du projet contribuent à réduire la pauvreté dans les différentes zones d'intervention. Cela se manifeste par la collaboration avec les coopératives de femmes dans la promotion des droits de l'enfant, qui contribuent à l'amélioration des conditions de scolarisation des enfants en leur donnant accès à des fournitures scolaires, et à la mobilisation communautaire en faveur de l'éducation. Ces coopératives ouvrent aussi des opportunités économiques (AGR : petits commerces, élevage de poules, etc.) pour les parents des élèves.

2. Promouvoir le développement durable : Le projet contribue également à promouvoir un développement économique, social et environnemental durable. Ainsi, il appui la croissance économique tout en préservant les ressources naturelles et en minimisant les impacts négatifs sur l'environnement, à travers l'initiation de plusieurs bosquets (plantation d'arbres).

3. Favoriser l'égalité des genres : La stratégie du projet promeut l'égalité des genres en garantissant l'accès équitable aux opportunités économiques, à l'éducation, à la santé et à la participation citoyenne responsable pour les femmes et les filles.

4. Renforcer les institutions et la gouvernance : La stratégie du projet met un accent important sur le renforcement des structures étatiques (CNLTE, DRPFEEF, CAP), et la société civile (COMADE, OCB) partenaire. Cela se passe dans le plus grand respect de la transparence, l'État de droit, la responsabilité et la participation citoyenne.

5. Promouvoir la paix et la sécurité : Par la mise en place des comités de paix, le projet prend en compte la promotion de la paix, du vivre-ensemble, et la sécurité dans les zones de travail. C'est pourquoi une stratégie visant la prévention et la résolution pacifique des conflits, la prévention de la violence envers les enfants.

5.4.2 Modélisation, formation de structures et efficacité à grande échelle

A la base, dans les zones d'intervention, GRADEM a opéré une structuration communautaire appuyant fortement la stratégie du projet avec efficacité, selon notre analyse. Il s'agit notamment de :

- Les groupements d'enfants/jeunes/pionniers : Ils contribuent à la mobilisation et sensibilisation de leurs pairs sur les thématiques du projet. Ils portent des actions de plaidoyer pour le respect des droits de l'enfant, mettant en avant leur participation citoyenne et responsable dans leur propre protection.
- Les encadreurs : qui jouent le rôle d'accompagnement local rapproché des enfants dans leur communauté, ainsi que la sensibilisation et la veille communautaire sur la protection de l'enfant.

Ces organes au niveau communautaire sont soutenus dans leur travail par d'autres structures communautaires importantes qui sont aussi des leviers importants de la durabilité du projet. Il s'agit de :

- Les coopératives : Presqu'entièrement composées de femmes, elles assurent la mobilisation communautaire autour du projet et contribuent à la protection des enfants, et à leur scolarisation dans les villages.
- Les associations de quartiers : En milieu urbain (à Bamako), elles assurent la mobilisation des JFAM au sein des espaces d'éducation. Elles ont aussi comme rôles le suivi des conditions de travail et de vie des JFAM chez les employeurs, ainsi que la sensibilisation communautaire pour une meilleure promotion et défense des droits de l'enfant.

Ces structures, selon nos constats, n'ont cependant, pas encore atteint un niveau très suffisant de maturité suffisant pour accompagner autonomement dans la longue durée, les acquis et certaines actions du projet.

5.4.3 Autres effets (éventuellement négatifs) au niveau des effets supérieurs

Des informations collectées auprès des cibles, aucun cas d'effets négatifs n'a été signalé, lié au projet. Certains employeurs d'aides- familiales trouvent que l'augmentation de salaire risque de freiner l'embauche des JFAM ; d'autres pensent que la réduction des filles venant des villages pourra entraîner un manque d'aides familiales et une augmentation considérable des frais de prestation des JFAM que plusieurs personnes n'arriveront pas à employer. De notre point de vue, ceux qui avancent ces idées conservatrices ne visent qu'à maintenir les filles sous le joug de l'exploitation. Nous encourageons le projet à poursuivre son travail afin que les filles ne viennent dans le travail domestique avant l'âge requis, et qu'elles soient suffisamment protégées et jouir pleinement de tous leurs droits, travaillant dans des conditions acceptables et adéquates.

En l'absence de changement négatif sérieux, nous abordons les effets non prévus.

Un changement non prévu est l'adhésion totale des employeurs qui était un des risques de réussite du projet. Il a été constaté par les aides familiales que les employeurs fournissent beaucoup plus d'efforts en respectant les aides familiales, et leur accordent le temps de travailler avec le projet.

Ensuite, la prise de conscience a entraîné un autre effet imprévu qui est la forte réduction et l'abandon du mariage d'enfant. Les parents des enfants dans les villages confirment qu'il y a un progrès significatif et même l'abandon de la pratique, dans la mesure où les parents donnent plus de priorité à l'éducation des enfants et de ce fait il y a un renoncement aux mariages précoces et forcés.

Les femmes citent aussi un autre changement non prévu qui est le bon niveau de réussite de leurs c coopératives qui arrivent toujours à leur accorder des crédits pour les petites activités

économiques. Mais nous en concluons que c'est relatif, compte tenu des faiblesses organisationnelles des coopératives.

« Nous savons comment faire des activités économiques (épargner, s'octroyer du crédit et faire du petit commerce). Nous n'avons plus de crédit envers quelqu'un. »
(Femme de la Coopérative de Fanzana).

5.5 Durabilité

5.5.1 Durabilité des effets positifs (après la fin de l'aide), compte tenu également de l'évolution du contexte

La durabilité du projet tient d'une part à l'appropriation de l'approche du projet par les bénéficiaires, les agents des services techniques de l'Etat ou d'autres acteurs communautaires et d'autre part, à la mise en place d'outils et organes de gestion performants pour la poursuite du projet après sa mise en œuvre.

L'analyse de la durabilité du projet a porté sur l'examen du caractère pérenne des activités et acquis du projet, le degré de responsabilisation et la capacité des groupes cibles à poursuivre les activités après la subvention, à surmonter les obstacles à la poursuite normale des actions.

Selon les acteurs rencontrés des avancées notables ont été faites en termes de durabilité, mais cela varie d'une communauté à une autre.

Les analyses liées à la durabilité permettent de prouver la reconnaissance des avantages de la collaboration du projet par les groupes cibles, fondée sur certains acquis bénéfiques favorisant la durabilité.

« Nous ne pouvons finir de citer les avantages de ce projet dans notre commune. Les filles ne vont plus à l'exode. Nous pouvons constituer actuellement notre propre stock de céréales. »
(Kéfa COULIBALY, chef de village de Fanzana).

On peut citer notamment des **éléments de durabilité** qui sont cités comme :

- L'existence de personnes locales formées dans les villages : grâce au projet, il existe de la ressource humaine bien formée sur les thématiques et les orientations du projet (encadreurs, enfants, pionniers, femmes, enseignants, etc.), qui exécutent déjà des activités du projet, en termes de mobilisation, sensibilisation, règlement de conflits, etc. qui se poursuivra ;
- L'existence de structures de base mises en place : les coopératives des villages, les groupements d'enfants/jeunes/pionniers, les encadreurs, les associations des quartiers, jouent un rôle important de mobilisation, de sensibilisation et d'appui à l'éducation et à la protection des enfants au sein des communautés, des familles et à l'école ;
- L'existence de ressources matériels : selon les cibles, des manuels adaptés ont été produits et mis à dispositions par le projet, et servent d'outils de travail et de communication des acteurs villageois dans les communautés ;
- L'existence des comités de paix et de gestion des conflits exerçant la prévention et de règlement par le dialogue ;
- Les cadres de concertation, favorisant le suivi des activités par les acteurs et la remontée/partage des informations sur la violation des droits de l'enfant.

Notre analyse a aussi porté sur l'évaluation de la matière des Coopératives et associations de quartiers qui jouent un rôle d'accompagnement de la stratégie (communautaire et scolaire), ainsi que le soutien aux conditions de maintien des bénéfices du projet dans la durée

(durabilité). Nous avons aussi effectué une analyse rapide des groupements d'enfants qui sont les bénéficiaires directs du projet. Ces analyses sont ci-dessous succinctement décrites.

Analyse rapide de la viabilité des structures locales :

L'évaluation du degré d'autonomie et/ou de la viabilité des coopératives et associations a été faite à partir d'un certain nombre de critères à la gestion organisationnelle, la gouvernance/transparence, la gestion technique, la légitimité, la tenue de la comptabilité, la mobilisation des ressources, la négociation/Partenariat/Plaidoyer et leur degré d'autonomie. Les éléments de réponse des discussions ont permis d'apprécier pour chaque composante sur le niveau de maturité en adoptant le système de notation suivant :

- 0 = mauvaise situation
- 1 = situation passable
- 2 = moyen
- 3 = bonne situation

Tableau 13 : Evaluation rapide de la maturité des coopératives et associations

CRITERES	Coopératives	Associations de quartiers	Moyenne	OBSERVATIONS
Comptabilité	2	2	2	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tenue de la comptabilité au niveau des Coopératives avec cependant des insuffisances dans la maîtrise de la comptabilité ✓ Les comptabilités se tiennent dans les associations mais les renouvellements de bureaux nécessitent un renforcement continu.
Mobilisation des ressources	2	1	1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mobilisation des ressources suffisante au niveau des coopératives pour les besoins individuels de petit commerce des femmes sur la base des bénéfices des opérations de prêts ; mais ne peut financer les projets communs. ✓ Les ressources des associations proviennent fondamentalement des cotisations.
Légitimité	3	3	3	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de texte au niveau des Coopératives qui sont bien reconnue par les autorités et les communautés ; ✓ Les associations sont légalement reconnus par l'Etat, la Commune et les communautés.
Gestion technique	2	2	2	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maîtrise moyenne des techniques de gestion, octroi de crédits aux femmes et de commercialisation au niveau des Coopératives ; ✓ Si les associations connaissent moyennement leurs rôles et responsabilités, les membres ne les jouent pas suffisamment.
Gouvernance et transparence	2	1	1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gouvernance transparence moyenne mais pas totale au niveau des coopératives car tous les membres n'ont pas une bonne maîtrise de l'état de la caisse ; ✓ Beaucoup d'associations se limitent à quelques personnes qui sont plus actives
Gestion organisationnelle	3	2	3	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bonne capacité de gestion organisation au niveau des coopératives avec une bonne communication/gestion de l'information. ✓ Des membres des associations ne jouent pas pleinement leurs rôles et responsabilités.

Dégré d'autonomie	2	1	1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coopératives sont moyennement autonomes mais doivent développer des capacités de mobilisation des ressources supplémentaires pour couvrir tous les besoins des membres, surtout des projets communs. ✓ Les associations sont moins autonomes à cause des faibles capacités de mobilisation des ressources propres et externes.
Négociation/plaidoyer	3	2	2	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bonne capacité de négociation chez les membres des Coopératives ✓ Moyenne capacité de négociation au niveau des associations.

Les résultats de l'évaluation rapide de la maturité des coopératives et des associations indiquent qu'ils ont besoin d'appui dans les domaines ci-dessous :

- ✓ Comptabilité ;
- ✓ Plaidoyer/négociation ;
- ✓ Mobilisation des ressources ;
- ✓ Gouvernance et transparence.

Au regard de leur niveau moyen d'autonomie, leur renforcement dans ces domaines reste une condition sine qua non pour leur permettre d'être pleinement opérationnelles et soutenir la durabilité des acquis et des activités.

Analyse des groupements d'enfants, jeunes et pionniers :

Atouts/Forces :

- L'engagement des enfants/jeunes ;
- Le degré important d'appropriation du projet par les enfants/jeunes ;
- Le bon niveau de connaissance des droits et comment les revendiquer ;
- L'accompagnement rapproché par les encadreurs ;
- L'adhésion des employeuses au projet.

Faiblesses :

- Le départ de certains membres des groupements parce qu'ils sont passés en classe de second cycle et doivent quitter le village ;
- La rotation des JFAM, et l'arrivée probable d'autres filles qui sont nouvelles.

5.5.2 Risques et potentiels pour une efficacité durable au niveau de l'organisation et des groupes cibles

Analyse de la probabilité et des conditions de maintien des bénéfices du projet

A l'issue de nos entretiens, la plupart des acteurs estiment que certains acquis vont se maintenir dont :

- La scolarisation systématique des enfants et spécifiquement celle des filles ;
- Le maintien des filles au village et l'abandon de l'exode pour leur meilleure protection ;
- L'abandon du mariage d'enfant ;
- L'intensification du dialogue au sein des couples ;
- L'utilisation des connaissances acquises tant dans le domaine de la protection de l'enfant que de celui de la prévention et gestion des conflits (surtout dans les couples), par les sensibilisations rapprochées ;
- Le renforcement du dialogue avec les enfants et la cessation de la violence à leur égard, surtout celles physiques et psychologiques ;
- L'enregistrement systématiques des enfants à l'état civil.

Toutefois, malgré les acquis, les résultats obtenus par le projet sont de nature à se maintenir voire à s'amplifier, à condition qu'un certain nombre de mesures de pérennisation soit prises dans les différents domaines d'intervention du projet.

Ainsi, par rapport aux droits à la protection et à l'éducation, les actions liées au renforcement continu des capacités des acteurs (enseignants, CGS, enfants) sont nécessaires, en gestion de l'école, plaidoyer et sur la maltraitance des enfants, pour maintenir les acquis voire amplifier les résultats. Il faudrait poursuivre encore des actions visant à s'attaquer aux causes profondes de la maltraitance envers les enfants ou d'échec scolaire des enfants à savoir :

- ✓ Le maintien des enfants dans des travaux à la maison pour aider les parents à gagner leur pain. Le cas vivement déploré est l'utilisation des enfants dans l'arrosage des jardins des femmes tôt le matin, entraînant des départs en retard à l'école ;
- ✓ Les mariages d'enfants ;
- ✓ L'exode vers les grandes villes ;
- ✓ Le faible suivi scolaire par les comités de gestion scolaire ;
- ✓ Le faible niveau de gestion organisationnelle des OCB comme les coopératives et VGS.

Par rapport aux droits à la participation et à la citoyenneté responsable des enfants/jeunes, il faudrait poursuivre l'appui à la participation des enfants aux cadres de concertation sur les droits de l'enfant au niveau régional pour leur permettre de soutenir davantage la scolarisation des enfants et des filles, la dénonciation des violations et la défense de leurs droits.

Il est d'ailleurs important de s'orienter vers une localisation accrue des cadres de concertation afin que les élus s'en approprient ainsi que les enfants.

6. Questions transversales

6.1 Thèmes transversaux de la politique de développement

La vision du GRADEM est d'œuvrer à la construction d'une société plus juste dans laquelle tous les enfants puissent être suffisamment protégés et jouissent des mêmes droits. Cela démontre la prise en compte du genre et l'inclusion dans sa vision. L'exploitation des enfants, spécifiquement des JFAM par le travail pour des maigres salaires et de mauvais traitements est prohibée par le GRADEM qui promeut l'égalité entre tous les enfants sans distinction aucune liée au sexe. Pour traduire son attachement au genre, GRADEM a adopté, une politique genre validée par son Conseil d'administration et partagée avec les agents de terrain.

En son sein, le projet s'est engagé dans la promotion de la parité dans le personnel, au niveau des salaires, et des responsabilités.

En plus de la question genre/inclusion, GRADEM en tant qu'organisation de protection, inclue systématiquement la prise en compte de la protection dans toutes ses actions et interactions au sein de ses projets (par exemple via signature de code de conduite).

6.2 Le cas échéant, contribution aux objectifs organisationnels du bénéficiaire de la subvention

L'analyse de l'intervention dans le cadre du projet évalué nous permet d'affirmer sa contribution à l'objectif du GRADEM (bénéficiaire de la subvention), qui est : « **le développement d'un environnement plus protecteur des droits de l'enfant et, à travers ce dernier, la croissance intégrale de tous les enfants** ».

Dans le même sens, le projet contribue à la vision du GRADEM qui est : « Tout enfant, fille comme garçon, indépendamment de son origine, de sa race, de sa religion, de son ethnie, grandit dans un environnement politique, social et familial qui protège et promeut ses droits et sa dignité. Il s'épanouit et devient un citoyen à part entière, responsable et porteur de paix pour un futur meilleur ».

7. Conclusions et recommandations

7.1 Conclusions

L'approche du projet GRADEM s'inscrit dans le cadre des conventions internationales ratifiées par le Mali et répond aux orientations nationales en matière de protection des enfants, parmi lesquels la participation de l'enfant en tout ce qui le concerne en fonction de son âge. D'où l'importance de l'accompagnement des groupements d'enfants en milieu rural défavorisés qu'en milieu urbain, facteur du succès rencontré lors de l'évaluation des enfants sur la connaissance de leurs droits, devoirs, violations et voies de recours. Les connaissances et les capacités de mise en œuvre des normes nationales de protection des enfants contre la violence, l'exploitation et les pires formes de travail ont été renforcées chez 10.428 enfants/jeunes, 200 acteurs de la société civile et 183 agents de l'État.

Les objectifs spécifiques du projet ont été atteints (efficacité) dans la mesure où il a permis d'améliorer dans chaque région du projet (Bamako, Koulikoro, Ségou, San), plus de deux groupements d'enfants qui ont intégré le cadre de concertation régional respectif et participent régulièrement aux réunions de ce cadre de concertation de la Coalition Malienne pour les Droits de l'Enfant (COMADE). Ainsi dans chaque région du projet les groupements d'enfants se familiarisent davantage à travailler avec les autres acteurs pour promouvoir et mettre en œuvre leurs droits. La responsabilisation dans la réalisation des actions de plaidoyer

ciblées pour un changement de comportements des adultes et pour une meilleure prise de conscience.

Les communautés d'interventions du projet sont en mesure de promouvoir un environnement protecteur des droits l'enfant, même dans des situations de crise sécuritaires.

L'approche du projet qui s'appuie sur l'information et la sensibilisation des groupements sur leurs droits, la mise en place d'un code de conduite pour la protection des enfants, la responsabilisation des groupements communautaires et la réalisation de petites actions de plaidoyer au niveau village, ces expériences capitalisées dans un livret sont à vulgariser partout au Mali pour induire des pépinières d'enfants leaders citoyens.

Le projet a prouvé son efficience en ce qui concerne la relation entre différentes activités, les ressources disponibles et les résultats prévus. Le plan de financement a été respecté et les ressources ont été mises à disposition dans les délais souhaités et il aurait été difficile d'obtenir les résultats similaires par d'autres moyens, à un coût moins élevé et dans les mêmes délais. Les activités menées correspondent au document de projet en terme quantitatif et en terme qualitatif.

Les hypothèses émises au début du projet n'ont pas eu impact sur l'atteinte des indicateurs. GRADEM a noué de très bonnes relations de collaboration avec d'autres organisations afin de mener des activités communes ou complémentaires pour la réussite du projet et la meilleure protection des enfants.

7.2 Recommandations

A la lumière des résultats constatés sur le terrain, la totalité des activités programmées en faveur de la promotion des droits et de la protection de l'enfant ainsi que de la citoyenneté responsable ont connu une exécution correcte. Le personnel du projet a fait preuve d'initiatives, de rigueur dans la gestion et de dévouement pour permettre l'aboutissement des résultats attendus. Ces résultats ont été suivis d'effets appréciables et bénéfiques.

Néanmoins, malgré les réussites, plusieurs défis subsistent ; d'où, nous formulons les **recommandations** et actions potentielles ci-après susceptibles de maintenir voire amplifier les acquis à savoir :

A l'endroit du GRADEM et ses partenaires techniques et financiers :

- ✓ Assurer une formation continue de tous les enseignants sur les droits fondamentaux de l'enfant ;
- ✓ Appuyer et orienter la COMADE vers l'organisation et le pilotage des cadres de concertation au niveau très local (commune, villages) ;
- ✓ Etendre le projet à de nouvelles localités, et faire des actions moyennes supplémentaires de renforcement de la durabilité dans les localités actuelles.
- ✓ Maintenir le dispositif d'intervention en amont et en aval pour la lutte contre le travail de l'enfant (exode rural, travail en famille...) à travers des formations et sensibilisations ;
- ✓ Organiser/poursuivre des campagnes d'alphabétisation thématique des JFAM, afin de leur permettre de savoir lire et écrire ;

A l'endroit des encadreurs :

- ✓ Poursuivre le renforcement de la participation citoyenne des enfants et leur plaidoyer pour une meilleure protection de leurs droits.

A l'endroit de la COMADE :

- ✓ La localisation accrue des cadres de concertation sur les droits de l'enfant, en les organisant dans les villages et les communes, pour permettre des échanges spécifiques des cas dans chaque village et ceux généraux de la commune ;

- ✓ Etendre la participation de tous les enfants aux cadres de concertations, au de-là des enfants qui sont dans les groupements d'enfants.

7.3 Conclusions générales/Lessons Learned

A l'issue du processus d'évaluation, la mission d'étude a tiré les principaux enseignements ci-après :

- ✓ L'implication et la responsabilisation des enfants eux-mêmes est une bonne option pour la protection des enfants et de réduction des abus sur eux.
- ✓ Le renforcement de capacités technique et matériel (outils et manuel sur les droits de l'enfant) permet aux communautés de connaître et de respecter non seulement les droits à l'éducation et à la protection, mais aussi la gestion pacifique des conflits dans les couples et la communauté.
- ✓ Le renforcement des enseignants sur les thématiques du projet contribue de manière considérable à la transformation de l'école en environnement plus protecteur de l'enfant, et une bonne qualité des pratiques de classe et des apprentissages respectueux de l'enfant.
- ✓ Les CGS ne peuvent jouer pleinement leurs rôles de gestion des écoles que s'ils sont formés et accompagnés dans la gestion décentralisée de l'école.
- ✓ S'appuyer sur des ressources locales peut être une stratégie de succès des interventions.
- ✓ L'adaptation des stratégies aux réalités locales est provocatrice d'une adhésion généralisée des groupes cibles d'une localité.

Les Annexes

A1 - Termes de référence

TERMES DE REFERENCES POUR L'EVALUATION FINALE EXTERNE DU PROJET P5308

1. Contexte et motif :

Depuis 2012, le Mali traverse une période difficile à cause de la déstabilisation de l'Etat par des attaques des groupes terroristes et aussi par deux coups d'Etat. Le gouvernement durant cette période ont été renouveler plus de huit fois, tous de très courte durée. L'embargo de la CEDEAO n'a pas facilité l'amorce du développement. L'insécurité qui en 2012 était uniquement centrée dans le Nord du Mali, a gangréné tout le pays, malgré la présence des forces de Nations Unies (plus 11.000 militaires).

Malgré cette situation, le GRADEM met en œuvre un projet intitulé « Professionnalisation et mise en réseau des acteurs de la protection de l'enfance de l'Etat et de la société civile au Mali ». Ce projet est co-financé par la coopération allemande (BMZ) et Kinderrechte Afrika e. V. (KiRA) – organisation partenaire de longue date de GRADEM. Le projet a commencé le 01er décembre 2020 et sera clôturé le 30 novembre 2023. Il est mis en œuvre dans neuf communes rurales de trois régions (Koulikoro, Ségou et San) et dans six communes du District de Bamako. Le projet est centré sur le renforcement de compétences de 100 groupes et organisations d'enfants et de jeunes très actifs et dynamiques, permettant ainsi à leurs membres de professionnaliser leur travail, et ceci avec le soutien de 300 acteurs adultes de la protection de l'enfance de l'Etat et de la société civile dont la Coalition Malienne pour les Droits de l'Enfant (COMADE). L'objectif est que les groupements/organisations d'enfants et de jeunes jouent un rôle plus actif dans la protection des droits de leurs membres dans l'avenir. Les essentiels dudit

projet sont présentés en annexe 1 ("qui sera mis à disposition après signature du contrat d'évaluation").

Le projet prévoit une évaluation externe à sa fin dont les présents termes de références (TDR) fixent le cadre.

2. But, objectifs et utilisation

Le but de l'évaluation est d'apprécier les objectifs atteints, les résultats obtenus et l'impact créé du projet P5308 réalisé.

Les objectifs sont de :

- déterminer dans quelle mesure les activités du projet mises en œuvre ont permis d'atteindre les objectifs (indicateurs) du projet ;
- évaluer si et quel impact la réalisation du projet a eu sur les groupes cibles ;
- évaluer les approches stratégiques et méthodologiques du GRADEM utilisées ;
- évaluer les forces et les faiblesses de GRADEM en tant qu'organisation de mise en œuvre.

L'utilisation de l'évaluation :

- L'évaluation sert à partager les enseignements tirés de la participation active des enfants et des jeunes à la promotion de la protection de l'enfance, y compris institutionnelle, avec d'autres organisations intervenant dans le domaine et d'évaluer le suivi éventuel des mesures.
- Elle devrait également permettre d'améliorer la performance de GRADEM dans la mise en œuvre des projets relatifs aux droits de l'enfant.
- Enfin, le rapport d'évaluation sera partagé avec les partenaires techniques et financiers de GRADEM pour ce projet qui sont Kinderrechte Afrika e. V. (KiRA) et la coopération allemande (BMZ) afin de les informer des résultats et de l'impact du projet réalisé.

3. Tâches

L'évaluation couvrira les zones d'intervention du projet à savoir : 17 villages d'intervention dans la région de Ségou, 9 villages d'intervention dans la région de San, 33 villages d'intervention dans la région de Koulikoro et 6 communes du District de Bamako.

Il s'agira d'identifier, analyser et apprécier:

- le nombre de bénéficiaires et les appuis/prestations de service réalisés ;
- le degré de réalisation des objectifs du projet à travers l'atteinte des indicateurs ;
- les stratégies et approches mises en œuvre dans le cadre du projet (par rapport à leur impact durable au bénéfice des enfants et à leur réalisabilité) ;
- le système d'accompagnement et de suivi des groupements d'enfants et de jeunes dans les villages (par rapport à leur efficacité, pertinence, durabilité) ;
- le système de capitalisation des expériences ;
- la performance de l'équipe du projet ;
- la gestion et l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières (par rapport coût bénéfice, qualité/quantité des infrastructures, équipements, utilisation des fonds, etc.)

Les questions clés à répondre sont les suivantes :

- Le projet a-t-il permis d'atteindre le but, les objectifs et les résultats prévus ?
- Le projet était-il pertinent et adapté pour rester pertinent pour les bénéficiaires ciblés ?
- Le projet a-t-il été exécuté de manière efficace ?
- Quel a été l'impact du projet ?
- Quels ont été les défis, les enseignements et les meilleures pratiques tirés du projet ?

- Dans quelle mesure le projet a-t-il planifié et pris des mesures pour obtenir des résultats durables ?
- Quelles sont les recommandations en vue de la pérennisation et, le cas échéant, de la multiplication de l'action et notamment de la promotion de la participation des enfants/jeunes ?

En outre, l'évaluation doit aborder les questions spécifiques suivantes, dont les réponses doivent être incluses dans le rapport d'évaluation au niveau du critère respective du CAD :

- Y-a-t-il une valeur ajoutée des appuis donnés aux enfants/jeunes, à leur famille, à la communauté, aux encadreurs, aux agents des services déconcentrés de l'Etat, à la municipalité, aux pionniers, au centre d'animation pédagogique, à la COMADE ? Si oui, laquelle ?
- Quel est l'impact effectif et durable réel pour les différents groupes cibles ?
- Y a-t-il nécessité de poursuivre l'action ? Le cas échéant, le GRADEM doit-il poursuivre ses approches actuelles ? Quelles sont les modifications à envisager ? Sur quoi sera-t-il nécessaire de porter un accent particulier ? Qu'est-ce qui a réellement changé pour les bénéficiaires ?
- Quelle appréciation de l'équipe en ce qui concerne sa qualification, ses compétences, l'expérience acquise, les outils de travail développés, le travail en équipe réalisé, l'engagement personnel de chaque membre de l'équipe ?
- Quelle appréciation du système relationnel établi dans le cadre du projet (qualité de rapports entre le personnel et les enfants, entre le personnel lui-même, entre le personnel et les responsables hiérarchiques) ?
- Quelle appréciation des efforts du GRADEM en vue de créer un environnement favorable à la participation des enfants/jeunes dans les actions de promotion et de défense de leurs droits dans leur localité ?
- Les synergies et partenariats avec les acteurs de l'Etat, de la société civile, des médias sont-ils suffisants, pertinents, efficaces ?
- Quelle appréciation pour la participation des filles/femmes dans le projet ?
- Quelles sont les recommandations pour renforcer la participation des filles/femmes dans d'autres projets ?

4. Procédure

Les TDR de l'évaluation seront diffusés par les différentes pages de communication du GRADEM. Les personnes ayant pris connaissance des présents TDR, étant en règle vis-à-vis du fisc Malien et souhaitant postuler doivent envoyer leur offre technique et financière concurrentiel par mail avec le sujet « Offre technique et financière - évaluation projet P 5308 » avant le **Mercredi 06 septembre 2023** à l'adresse d'envoi suivant : gradem@gradem.org

Les acteurs qui doivent être impliqués dans cette évaluation sont : l'équipe du projet, la chargée de projet KiRA, les groupes cibles directs ou indirects du projet tels que précisé dans le document projet (voir annexe 1 : "qui sera mis à disposition après signature du contrat d'évaluation").

Il revient à la personne/l'équipe évaluatrice de présenter dans son offre la liste détaillée des différentes activités et du nombre de jours de travail par personne en charge de l'évaluation. Ces activités comprennent obligatoirement une étude documentaire, une enquête auprès des personnes à impliquer, 4 ateliers régionaux, la rédaction d'un rapport d'évaluation provisoire et final.

L'évaluation aura lieu dans les communes/villages d'intervention à Bamako, Koulikoro (Fana), Ségou et San. Il s'agira de faire un échantillonnage représentatif sur les 100 groupements partenaires du projet dans ces zones.

5. Produits

Le rapport d'évaluation à établir et à soumettre au GRADEM doit répondre aux exigences suivantes :

- ☒ Contenu : voir résultats attendus ;
- ☒ Forme : voir structure type des rapports d'évaluation des projets BMZ en annexe 2 ("qui sera mis à disposition après signature du contrat d'évaluation") ;
- ☒ Langue : français ;
- ☒ Nombre : quatre (04) exemplaires imprimés et une (1) version électronique du rapport final.

6. Profil requis pour la personne et/ou l'équipe évaluatrice

L'évaluation est confiée à un/e consultant/e individuel/le ou un bureau de consultation. Le profil et l'expertise suivants sont demandés :

- Expérience dans l'évaluation de projets de développement, en particulier en ce qui concerne les questions relatives aux droits de l'enfant ;
- Au moins 2 ans d'expériences de suivi-évaluation des projets ;
- Connaissances linguistiques : Bamanankan, Bomu et Français ;
- Connaissances des critères du CAD ;
- Connaissance de la collecte, de l'analyse et de l'interprétation des données ;
- Bonne capacité de communication, en particulier avec les enfants ;
- Bonnes compétences en matière de rédaction de rapports ;
- Bonne organisation dans la conduite de l'évaluation ;
- Prêt à travailler le week-end, à voyager dans des zones d'intervention du projet et à respecter les délais.

7. Calendrier indicatif de l'évaluation

☒ Période de démarrage : 15/09/2023,

☒ Durée prévue : du 15/09/2023 au 31/10/2023 (soit 06 semaines)

☒ Etapes les plus importantes :

- Septembre 2023 : Collecte de données dans les zones d'intervention du projet ;
- 06 octobre 2023 : Transmission du rapport d'évaluation provisoire ;
- 18 octobre 2023 : Prise en compte d'éventuels amendements formulés par les acteurs et/ou partenaires
- 23 octobre 2023 : Remise du rapport d'évaluation final

8. Gestion de l'évaluation [Management of the Evaluation]

La/le consultant/e ou l'équipe de consultation bénéficie de la disponibilité de l'équipe GRADEM pour tout renseignement complémentaire sur la mission, le milieu et autres informations importantes pour l'évaluation du projet.

Les personnes suivantes seront impliquées dans la gestion de l'évaluation :

Personnes impliquées Rôles

Directeur du projet : Elaboration des TdR en concertation avec la chargée du projet de KiRA ; signature du contrat ; mise à disposition de la documentation nécessaire et mise en contact de l'équipe d'évaluation avec le personnel du projet

Chargé du projet KiRA : Appui technique à l'équipe dans l'élaboration, la préparation de la documentation, avis et observations sur le rapport final

Les Assistants Conseils de Bamako, Koulikoro et Ségou : Faciliter la mise en contact de la personne/de l'équipe évaluatrice avec les groupes d'enfants et de jeunes, les autorités et autres acteurs cibles des zones d'intervention du projet ; organiser la réunion de restitution des résultats de l'évaluation de leur localité.

Responsable financier : Elaboration du contrat de consultation ; diligenter les différents paiements

A2 - Déroulement et calendrier de l'évaluation

N°	Activités	Détail/Précisions	Proposition de Dates
1	Prise de contact avec les responsables du GRADEM	-Rencontres/échanges avec les responsables chargés du projet et de la mission pour recueillir des attentes, partage de la compréhension de la mission et affinement du chronogramme des activités -Présentation du projet et de ses zones par GRADEM	Vendredi 15 septembre 2023 GRADEM à 10h.
2	Recueil et exploitation de la documentation sur le projet	-Il s'agit de l'ensemble des documents disponibles sur le projet – PRODOC, Rapports annuels techniques, Bases de données ; tout autre document jugé pertinent. <i>NB : la revue documentaire sera pratiquement continue durant tout le processus</i>	A partir du 15 septembre 2023
3	Développement des outils de collecte de données et informations	-Conception des différents outils en fonction des cibles et des informations recueillies de la revue documentaire.	Du 16 au 18 septembre 2023
4	Soumission des outils au GRADEM	-Soumission des outils au GRADEM pour amendement et approbation	18 septembre 2023
5	Observations de GRADEM sur les outils	Commentaires de GRADEM sur les outils	19 au 20 septembre 2023
6	Finalisation des outils	Prise en compte des remarques et commentaires de GRADEM	21 septembre 2023
7	Préparation et réalisation de la formation des enquêteurs/trices Etape 1 : à Fana	-Mise en place des équipes chargées de la collecte et préparation de leur formation -réalisation de la formation des enquêteurs et enquêtrices pour l'étape 1 (à Fana-Koulikoro)	Du 23 au 24 septembre 2023
8	Préparation et réalisation de la formation des enquêteurs/trices Etape 2 : à San	-Mise en place des équipes chargées de la collecte et préparation de leur formation -réalisation de la formation des enquêteurs et enquêtrices pour l'étape 2 (à San)	Du 26 au 27 septembre 2023

9	Collecte de données/informations sur le terrain (Koulikoro, Ségou, San et Bamako)	Elle se fera auprès des cibles avec les outils et les méthodes adaptés à chacune d'elles, auprès de l'équipe du projet, sur le terrain auprès des groupements d'enfants, pionniers, coopératives, services techniques, élus, etc. <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens individuels • Focus group Les observations particulières sur le terrain menées par l'équipe de supervision lors de la collecte de données permettront d'enrichir la réflexion et l'analyse des données obtenues	Du 03 septembre au 24 octobre 2023
10	-Saisie des données ; -Traitement et analyse des données ; -Production du rapport provisoire	-Il s'agit de l'analyse des informations collectées sur le terrain et celle obtenues lors de la revue documentaire afin de les consolider. -Le rapport de mission informera sur le déroulé général de l'activité et mettra en exergue : les résultats de l'évaluation, les recommandations formulées pour une prochaine éventuelle phase du projet.	04 au 19 octobre 2023
11	Partage et validation des résultats préliminaires de l'évaluation	Présentation des résultats préliminaires de l'évaluation par l'équipe de consultants et réception des premières observations de GRADEM. GRADEM va organiser un atelier de restitution avec les parties prenantes du projet pour faire des observations et valider le rapport.	20 octobre 2023
12	Dépôt du rapport provisoire	Le rapport provisoire est déposé en version électronique	23 octobre 2023
13	Feedback de GRADEM	Le rapport déposé est soumis à amendements/observations et commentaires auprès du commanditaire de la mission	27 octobre 2023
14	Finalisation du rapport d'évaluation	Intégration des observations, commentaires et amendements du commanditaire dans le document	30 octobre 2023
15	Soumission du rapport final	Version électronique	31 octobre 2023

A3 – Listes indicatives de personnes interviewées/participantes



Annexe 3 - Listes des personnes interviewées.rar

A4 – Guides/Questionnaires de collecte des données/d'informations

**GUIDE FOCUS- GROUP
COOPERATIVES, ENCADREURS, LEADERS COMMUNAUTAIRES**

INFORMATIONS INTRODUCTIVES

- A._ Se présenter ; et présenter la durée de l'entretien : 1h30mn
- B._ Brève présentation du projet et du contexte de l'évaluation
- C._ Assurer les participants-tes de la confidentialité de l'entretien

INFORMATIONS GENERALES

- A._ Etes- vous consentant-te de participer à la présente interview ? Oui /___/ Non /___/
Précisez que chacun peut se retirer ou retirer son consentement à tout moment.

NB : la question est posée au groupe, mais le consentement est donné individuellement.

B._ Date: /___/ /___/ /___/___/

C._ Commune de..... Village de :.....

D._ Nombre de participants : /___/ F. _

E._ Lieu.....

F._ Nom du preneur de notes

G._ Nom de l'interviewer

H. Heure de début: /___/ /___/ Heure fin : /___/ /___/

I. Connaissance du projet

- Depuis combien de temps votre village collabore avec l'ONG ?
- Que savez-vous sur le projet ?
- Qui est le partenaire de mise en œuvre du projet ?

II Pertinence du projet

- Dans quel contexte le projet a-t-il intervenu dans votre communauté ?
- Est-ce que le projet était important pour votre communauté ? Pourquoi ? Quelle a été l'importance du projet pour votre communauté ?
- Le projet a-t-il répondu à vos attentes et besoins ?
- Quelles sont les activités menées dans le cadre de cette collaboration ?
- Etes-vous satisfaits de la collaboration avec l'ONG (justifier votre réponse) ?
- Le projet était-il pertinent par rapport aux besoins/priorités des bénéficiaires, parties prenantes.

III Efficacité

- Comment avez-vous participé à ce projet de sa conception à sa mise en œuvre ?
- Comment le projet a pris en compte l'intérêt et les besoins : (des enfants/jeunes ? des écoles ? etc.)
- Quels sont les résultats enregistrés dans votre village par le projet ?
- Quelles sont vos satisfactions par rapport aux résultats obtenus par le projet dans votre communauté ?
 - Comment les activités du projet ont –ils contribué à réduire les violences envers les enfants/jeunes ?
 - Le projet à t-il permit aux enfants/jeunes de pouvoir s'exprimer librement sur leur protection ?

- Quelles sont les stratégies et activités que vous menez pour prévenir et gérer les conflits dans votre localité/village ?
- Est-ce que les objectifs du projet ont été atteints selon vous ?

Oui

Non

Nbre (F-H) : OUI..... NON.....

Effet-Impact

- Quelles sont les bonnes pratiques que vous avez retenues de ce projet ? (Comment ?)
- Des améliorations / progrès sont-ils constatés dans le domaine du respect des droits de l'enfant, spécifiquement la protection des enfants dans les familles ?
- Le droit des enfants a-t-il été amélioré dans votre communauté ? (Comment ?)
- Qu'a-t-il résulté du projet, que ce soit prévu ou non, positif ou négatif ?
- Quelle différence réelle le projet vous a-t-il apportée comparé à votre situation d'avant ?
- Quelles ont été les effets négatifs du projet dans votre communauté ?
- Quel effet/impact cette collaboration a entraîné dans votre village ?
- Un des effets/impact du projet est le renforcement des capacités des acteurs ? Le projet a-t-il réellement contribué à cela ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?
- Quels changements dans l'évolution des mentalités/comportement par rapport à la protection de l'enfant que vous avez constatés ?
- Est-ce que le projet a amené des changements voulus selon vous ?

Oui

Non

Nbre (F-H) : OUI..... NON.....

Forces et faiblesses du projet

- Qu'est ce qui a surtout marché dans ce projet selon vous ? Justifier
- Quels sont les aspects qui doivent être améliorés ? Justifier

Durabilité

- Quelles sont les actions que vous avez entreprises pour la pérennisation des résultats du projet ?
- Quels sont vos besoins qui n'ont pas pu être pris en compte par le projet ?
- Quelle est la probabilité de durabilité des résultats et avantages du projet de GRADEM après son achèvement ?
- Quels sont les principaux facteurs susceptibles d'influencer l'atteinte de la durabilité du projet

Leçons apprises

- Quels sont les principaux enseignements tirés du projet, notamment en ce qui concerne l'approche de responsabilisation des enfants/jeunes, dans la lutte contre les abus sur les enfants/jeunes ; et comment un tel mécanisme pourrait-il être amélioré à l'avenir ?
- Dans quelle mesure l'approche de mise en réseau des acteurs, et de l'éducation/sensibilisation par les pairs (pionniers, etc.) ont-elles fonctionné et contribué à la protection des enfants/jeunes contre les formes de violences à leur égard ?

- Votre protection a-t-elle été améliorée avec le projet ? Pourquoi ?
Beaucoup Un peu Pas du tout
- Etes- vous en mesure de contribuer à votre propre protection actuellement ? pourquoi ?
Beaucoup Un peu Pas du tout
- Menez- vous des actions de communication non- violente pour prévenir les conflits dans votre localité ? Lesquelles ?
Toujours Souvent Jamais
- Est-ce que les objectifs du projet ont été atteints selon vous ?
Oui Non Nbre (F-H) : OUI..... NON.....
- Avez- vous des recommandations d'amélioration du projet pour une prochaine phase ?
Lesquelles

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL AVEC LES AUTORITES COMMUNALES (Maire, Conseillers)

INFORMATIONS INTRODUCTIVES

- A._ Se présenter ; et présenter la durée de l'entretien : 30mn
 B._ Brève présentation du projet et du contexte de l'évaluation
 C._ Assurer les participants-tes de la confidentialité de l'entretien

INFORMATIONS GENERALES

- A._ Etes- vous consentant-te de participer à la présente interview ? Oui /___/ Non /___/
 Précisez que chacun peut se retirer ou retirer son consentement à tout moment.

NB : la question est posée au groupe, mais le consentement est donné individuellement.

B._ Date: /___/ /___/ /___/___/

C._ Commune de.....

D_ Nombre de participants : /___/ F._

E_ Lieu.....

F_ Nom du preneur de notes

G_ Nom de l'interviewer

H. Heure de début: /___/ /___/ Heure fin : /___/ /___/

- Depuis combien de temps votre Commune collabore avec l'ONG ?
- Quelles sont les activités menées dans le cadre de cette collaboration ?
- Quels sont les résultats/impacts visibles par rapport à la mise en œuvre de ce projet ?
- Quels sont vos niveaux de satisfaction dans cette collaboration avec l'ONG ?
- Quel effet/impact cette collaboration a entraîné dans votre commune ?
- Un des effets/impact du projet est le renforcement des capacités des acteurs sur les droits de l'enfant et leur mise en réseau ? Le projet a-t-il réellement contribué à cela ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?

- Quels changements dans l'évolution des mentalités par rapport aux pratiques de violence envers les enfants avez-vous constatés ?
- Quelles sont les activités du projet dans lesquelles vous avez été impliquées au cours des deux années ?
- Comment abordez-vous la question de protection des enfants dans votre plan de développement de la commune (PDSEC).
- Quels sont selon vous les changements induits par le projet au cours des deux ans (changements par rapport à la protection des enfants ; au développement des capacités ?)
- Comment le contexte a-t-il évolué ces dernières années par rapport à la question de protection des enfants de façon générale dans votre commune ?
- Quel système avez-vous mis en place pour assurer la durabilité des actions si toutefois l'ONG se retirait de la zone ?
- Quelles sont les contraintes rencontrées par rapport à la question de protection des enfants contre les abus dans votre commune ?
- Quelles sont vos propositions de solutions à ces difficultés ?
- Quelles sont vos recommandations à l'ONG GRADEM pour la mise en œuvre d'un projet similaire dans votre commune ?

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL AVEC LES AUTORITES SCOLAIRES (enseignants, CAP)

INFORMATIONS INTRODUCTIVES

- A._ Se présenter ; et présenter la durée de l'entretien : 30mn
 B._ Brève présentation du projet et du contexte de l'évaluation
 C._ Assurer les participants-tes de la confidentialité de l'entretien

INFORMATIONS GENERALES

- A._ Etes- vous consentant-te de participer à la présente interview ? Oui /___/ Non /___/
 Précisez que chacun peut se retirer ou retirer son consentement à tout moment.

NB : la question est posée au groupe, mais le consentement est donné individuellement.

B._ Date: /___/ /___/ /___/___/

C._ Commune de.....

D._ Nombre de participants : /___/ F._

E._ Lieu.....

F._ Nom du preneur de notes

G._ Nom de l'interviewer

H. Heure de début: /___/ /___/ Heure fin : /___/ /___/

- Depuis combien de temps votre école collabore avec l'ONG ?
- Quelles sont les activités menées dans le cadre de cette collaboration ?
- Quels sont les résultats/impacts visibles par rapport à la mise en œuvre de ce projet ?
- Quels sont vos niveaux de satisfaction dans cette collaboration avec l'ONG ?

- Depuis combien de temps votre service collabore avec l'ONG ?
- Quelles sont les activités menées dans le cadre de cette collaboration ?
- Quels sont les résultats/impacts visibles par rapport à la mise en œuvre de ce projet ?
- Quels sont vos niveaux de satisfaction dans cette collaboration avec l'ONG ?
- Quel effet/impact cette collaboration a entraîné dans votre service ?
- Un des effets/impact du projet est le renforcement des capacités des acteurs et leur mise en réseau ? Le projet a-t-il réellement contribué à cela ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?
- Quels changements dans l'évolution des mentalités par rapport aux pratiques de violence envers les enfants avez-vous constatés ?
- Quelles sont les activités du projet dans lesquelles vous avez été impliquées au cours des deux années ?
- Comment abordez-vous la question de protection des enfants dans votre procédure de travail (investigation, accueil, etc.).
- Comment le contexte a-t-il évolué ces dernières années par rapport à la question de protection des enfants de façon générale dans votre service ? Est-ce que vos données statistiques ont par exemple changé ? Comment ?
- Quel système avez-vous mis en place pour assurer la durabilité des actions si toutefois l'ONG arrêterait sa collaboration ?
- Quelles sont les contraintes rencontrées par rapport à la question de protection des enfants contre les abus dans votre service ?
- Quelles sont vos propositions de solutions à ces difficultés ?
- Quelles sont vos recommandations à l'ONG GRADEM pour la mise en œuvre d'un projet similaire dans votre ressort territorial ?

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL AVEC LA PROTECTION FEMININE (SLPFEF, DRPFEF)

INFORMATIONS INTRODUCTIVES

- A._ Se présenter ; et présenter la durée de l'entretien : 30mn
 B._ Brève présentation du projet et du contexte de l'évaluation
 C._ Assurer les participants-tes de la confidentialité de l'entretien

INFORMATIONS GENERALES

- A._ Etes- vous consentant-te de participer à la présente interview ? Oui /___/ Non /___/
 Précisez que chacun peut se retirer ou retirer son consentement à tout moment.

NB : la question est posée au groupe, mais le consentement est donné individuellement.

- B._ Date: /___/ /___/ /___/___/___/
 C._ Commune de.....
 D._ Nombre de participants : /___/___ F._
 E._ Lieu.....

F_ Nom du preneur de notes
G_ Nom de l'interviewer
H. Heure de début: /_/_/ /_/_/ Heure fin : /_/_/ /_/_/

- Depuis combien de temps votre structure collabore avec l'ONG GRADEM ?
- En quoi a consisté la collaboration de votre structure avec l'ONG GRADEM dans la mise en œuvre du projet ?
- Quelles sont les activités menées dans le cadre de cette collaboration ?
- Quels sont les résultats/impacts visibles par rapport à la mise en œuvre de ce projet ?
- Etes-vous satisfaits de la collaboration avec l'ONG (justifier votre réponse) ?
- Un des effets/impact du projet est le renforcement des capacités des acteurs ? Le projet a-t-il réellement contribué à cela au sein de votre structure ou de la communauté ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?
- Quels changements dans l'évolution des mentalités par rapport à la protection des enfants et des femmes contre les violences que vous êtes-vous constatés dans cette zone d'intervention pouvant être attribué au projet de GRADEM ?
- Quels sont les aspects à renforcer ou à améliorer dans cette collaboration ?
- Quelles sont les leçons tirées par rapport à la phase actuelle du projet ?
- Quelles recommandations faites-vous au projet pour le futur ?

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL AVEC L'EQUIPE DE PROJET

INFORMATIONS INTRODUCTIVES

- A._ Se présenter ; et présenter la durée de l'entretien : 2h00mn
B._ Brève présentation du projet et du contexte de l'évaluation
C._ Assurer les participants-tes de la confidentialité de l'entretien

INFORMATIONS GENERALES

A._ Etes- vous consentant-te de participer à la présente interview ? Oui /_/_/ Non /_/_/
Précisez que chacun peut se retirer ou retirer son consentement à tout moment. **NB** : la question est posée au groupe, mais le consentement est donné individuellement.

- B._ Date: /_/_/ /_/_/ /_/_/ /_/_/
C._ Commune de.....
D_ Nombre de participants : /_/_/ F._
E_ Lieu.....
F_ Nom du preneur de notes
G_ Nom de l'interviewer
H. Heure de début: /_/_/ /_/_/ Heure fin : /_/_/ /_/_/

Composition et fonctionnement de l'équipe du projet

- Quelle est la composition du personnel impliqué dans la mise en œuvre du projet ?
- Depuis combien de temps le personnel est sur place ? (Voir la durée de chaque membre du personnel)
- Quelles sont les conditions de travail (nature du contrat, moyens logistiques, conditions salariales, les avantages, système de recrutement, existence de manuel de gestion, partage du manuel avec les agents, système de communication entre le personnel, entre le personnel et la Direction, etc.) ?
- Quelles sont les formations reçues dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet ?
- Comment fonctionne cette équipe (système de rencontre, rythme de rencontre, système de planification et programmation des activités, cahier de charge des agents, évaluation du personnel, suivi des activités, etc.) ?

Pertinence :

- À quels groupes cibles – directs et indirects – le projet s’adresse-t-il et pourquoi ont-ils été sélectionnés ?
- Dans quelles mesures l’intervention est-elle importante pour ces groupes cibles ? Le programme répond-t-il aux besoins et intérêts des bénéficiaires clés ? (Tant dans la conception que dans la stratégie) de la communauté ?
- Dans quelle mesure les objectifs du projet étaient-ils cohérents avec les besoins, les attentes et les intérêts des bénéficiaires et des groupes cibles clés ?
- Quels sont les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet ?
- Est-ce que les objectifs du projet sont adaptés au contexte ?
- Faut-il des objectifs adaptés au nouveau contexte ? (Si oui, lesquels à prendre en compte)

Efficacité

- Quelles sont les formations données aux bénéficiaires et groupes cibles dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet ?
- Quelles sont les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ?
- Comment étaient organisées les activités au niveau du village ?
- Quels sont les messages développés pendant la mise en œuvre du projet ?
- Quels sont selon vous, les objectifs/résultats du projet qui ont été atteints ?
- Dans quelle mesure les résultats et les produits définis dans le cadre logique du projet ont-ils été atteints, en particulier à l’aide des indicateurs de performance clés (cibles) (Comparer et analyser les indicateurs finaux avec les indicateurs planifiés et analyser leur évolution.)
- Quels sont les facteurs internes et externes qui ont favorisé/contribué à cela ?
- Quels sont les changements induits par le projet : Au niveau des communautés ; et Dans la protection des enfants ?

- De quel système de suivi ou contrôle disposez-vous dans le cadre de la mise en œuvre des activités ?
- Quels sont les besoins spécifiques que le projet a pu résoudre ?
- Avez-vous des connaissances approfondies sur la participation des enfants et le plaidoyer pour la protection de l'enfant ?

Efficienc

- Quel est le budget approuvé et le volume du financement mobilisé (voir le budget par rubrique et pourcentage) ?
- Quels étaient les moyens mobilisés pour la mise en œuvre des activités ?
- Est-ce que les moyens mis en œuvre permettaient d'atteindre les résultats envisagés ? Justifiez votre réponse.
- Quelles leçons avez-vous tirées par rapport à la mise en œuvre des actions ? Quelles sont vos perspectives d'avenir ?
- Quelles recommandations faites-vous pour améliorer l'intervention ?
- Quelle appréciation faite vous de la mobilisation des ressources ?
- Quelle appréciation faite vous de la collaboration avec le partenaire financier ?
- Le projet a-t-il travaillé de manière économe et à des coûts raisonnables ? Sur quels indices se fonde cette appréciation (p. ex. : coûts par service, coûts par formation ou par personne formée)
- Les objectifs ont-ils été atteints à temps ?
- Quelles difficultés financières avez-vous rencontrées dans la mise en œuvre de vos activités ?

Effets/Impact : L'évaluation doit se pencher sur les effets et les impacts, attendus ou non à travers les questions suivantes :

- Quelle différence ce projet a-t-il fait réellement pour les bénéficiaires en termes de changements dans le domaine social, économique, politique, culturel et environnemental et en tenant compte de la dimension du genre ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il renforcé les capacités des groupements de base (enfants/jeunes, élèves, pionniers, enseignants) en matière de lutte contre les violences envers les enfants.
- Dans quelle mesure ces changements peuvent-ils être attribués aux activités du projet ?
- Quels autres facteurs ont contribué aux changements obtenus ?
- Quelle différence réelle et quels changements (positifs et négatifs / voulus et non voulus) le projet a-t-il apportés aux cibles des zones ciblées (les bénéficiaires finaux) ? Quelles améliorations dans leur vie ?

Durabilité

- Dans quelle mesure le projet a-t-il créé et renforcé un environnement (un milieu social) engagé dans l'abandon de la pratique des violences et abus envers les enfants dont les actions se poursuivront dans le temps.

- Quels sont les mécanismes mis en place pour assurer la durabilité du projet et dans quelle mesure ces mesures se poursuivront dans la durée ?
- Après la fin du projet, les différents mécanismes communautaires continueront-ils à organiser les activités de sensibilisation dans leur milieu de vie ? Quels sont les éléments de durabilité observés ?
- Quelles stratégies avez-vous envisagées pour assurer la continuité des activités du projet ?
- Dans quelle mesure le mécanisme de renforcement des capacités et d'accompagnement des groupements communautaires de base partenaires (groupements d'enfants/jeunes, pionniers, etc.), contribue à la pérennité des actions du programme même après le retrait du GRADEM ?
- Y a-t-il eu un changement de comportement dans la pratique des violences envers les enfants/jeunes ; et si oui, est-il probable que ces changements se poursuivent après la clôture du projet ?

Leçons apprises :

- Quels sont les principaux enseignements tirés du projet, notamment en ce qui concerne l'approche de responsabilisation des groupements d'enfants/jeunes, des pionniers, des enseignants et élèves, des élus locaux dans la lutte contre les violences envers les enfants ; et comment un tel mécanisme pourrait-il être amélioré à l'avenir ?
- Dans quelle mesure l'approche de l'éducation/sensibilisation par les pairs (pionnier, groupements) et de mise en réseau des acteurs a-t-elle fonctionné et contribué à l'éradication des violences envers les enfants/jeunes ?
- Dans quelle mesure le travail avec les écoles a-t-elle contribué à l'abandon des violences envers les enfants dans les écoles touchées. Quels changements de comportements les élèves et les enseignants ont adoptés après avoir participé aux activités.
- Analyser les formes de collaboration avec les représentants de l'état dans la localité (CAP, SLPFEF, structures de répression).

Recommandations

- Quelles sont vos recommandations pour une nouvelle phase du projet ?

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL AVEC LA COMPTABILITE DU PROJET

INFORMATIONS INTRODUCTIVES

- A._ Se présenter ; et présenter la durée de l'entretien : 1h00mn
- B._ Brève présentation du projet et du contexte de l'évaluation
- C._ Assurer les participants-tes de la confidentialité de l'entretien

INFORMATIONS GENERALES

A. Etes- vous consentant-te de participer à la présente interview ? Oui /___/ Non /___/
 Précisez que chacun peut se retirer ou retirer son consentement à tout moment. **NB** : la question est posée au groupe, mais le consentement est donné individuellement.

B. Date: /___/ /___/ /___/___/

C. Commune de.....

D. Nombre de participants : /___/ F. ___

E. Lieu.....

F. Nom du preneur de notes

G. Nom de l'interviewer

H. Heure de début: /___/ /___/ Heure fin : /___/ /___/

Efficiencie

- Quel est le montant total du budget approuvé et le volume du financement mobilisé auprès du bailleur (voir le budget par rubrique et pourcentage) ?

- Veuillez remplir le tableau d'exemple ci- dessous, de répartition du budget du projet.

Tableau : Répartition du budget

Dépenses	Montant	Taux
Charges d'exploitation		
Salaires		
Frais de fonctionnement		
Activités		
Objectif spécifique 1		
Objectif spécifique 2		
Objectif spécifique 3		
Objectif spécifique 4		

- Quels étaient les moyens mobilisés pour la mise en œuvre des activités ?

- Est-ce que les moyens mis en œuvre permettaient d'atteindre les résultats envisagés ? Justifiez votre réponse.

- Quelle appréciation faite vous de la mobilisation des ressources par le GRADEM ?

- Quelle appréciation faite vous de la collaboration avec le partenaire financier ?

- Le projet a-t-il travaillé de manière économe et à des coûts raisonnables ? Sur quels indices se fonde cette appréciation (p. ex. : coûts par service, coûts par formation ou par personne formée, etc.)

- Y'a t- il eut un dépassement ? Si oui, sur quelles rubriques ? Pourquoi selon vous ?

- Les objectifs ont-ils été atteints à temps ? Les décaissements ont-ils été faits à temps ?

- Quelles difficultés financières avez-vous rencontrées dans la mise en œuvre de vos activités ?

Leçons apprises :

- Quelles leçons avez-vous tirées par rapport à la gestion comptable et financière de ce projet ? Quelles sont vos perspectives d'avenir ?

Recommandations

- Quelles sont vos recommandations de gestion financière et comptable pour une nouvelle phase de ce projet ?